



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

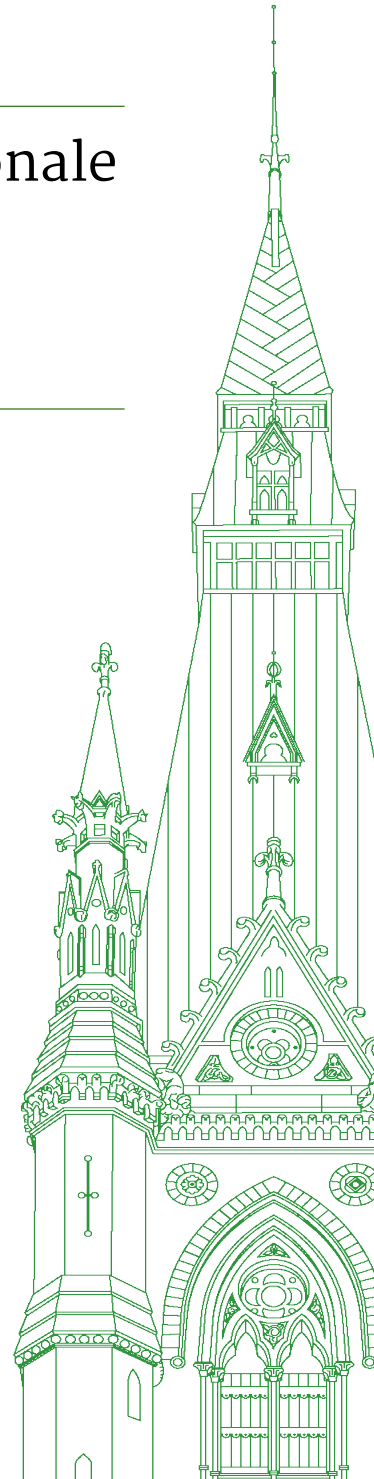
Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 017

Le jeudi 4 décembre 2025

Président : Charles Sousa



Comité permanent de la défense nationale

Le jeudi 4 décembre 2025

• (0815)

[Traduction]

Le président (Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 17^e réunion du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes. Conformément à l'ordre de renvoi de la Chambre en date du 7 novembre, le Comité entreprend l'examen du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2025-2026.

Notre réunion d'aujourd'hui se déroulera en format hybride, conformément au Règlement. Les membres participent en personne ou à distance, au moyen de l'application Zoom.

Avant de poursuivre, je demanderais aux participants de prendre note des directives qu'ils ont sous les yeux concernant les précautions à prendre pour éviter les incidents acoustiques et de réverbération pouvant nuire à la santé et à la sécurité des interprètes.

Je rappelle par ailleurs aux témoins et aux membres du Comité d'attendre que je les nomme avant de prendre la parole. Si vous voulez intervenir, levez la main. Les personnes qui utilisent l'application Zoom pourront utiliser la fonction de main levée. La greffière et moi-même ferons de notre mieux pour bien gérer l'ordre d'intervention. Pour entendre les interprètes, utilisez l'oreillette et sélectionnez le canal voulu: parquet, anglais ou français. L'écran de l'application Zoom permet aussi de faire cette sélection. Toutes les remarques doivent être adressées à la présidence.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Nous accueillons l'honorable David McGuinty, ministre de la Défense nationale; Caroline Xavier, cheffe du Centre de la sécurité des télécommunications; Stefanie Beck, sous-ministre du ministère de la Défense nationale; le lieutenant-général Stephen Kelsey, vice-chef d'état-major de la défense des Forces armées canadiennes; représentant le commissaire, Marc Mes, sous-commissaire des Programmes de la Garde côtière canadienne; Jonathan Moor, dirigeant principal des finances du ministère de la Défense nationale; et Heather Sheehy, sous-ministre adjointe des Matériels du ministère de la Défense nationale.

J'invite maintenant le ministre à présenter sa déclaration liminaire.

Vous avez jusqu'à cinq minutes pour ce faire, monsieur.

L'hon. David McGuinty (ministre de la Défense nationale): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour aux membres du Comité.

Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui pour parler du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2025-2026

pour le ministère de la Défense nationale, le Centre de la sécurité des télécommunications et la Garde côtière canadienne.

Monsieur le président, voilà environ sept mois que j'ai eu l'honneur d'être nommé ministre de la Défense nationale du Canada. Au cours de cette période, le gouvernement du Canada a pris des mesures audacieuses pour reconstruire et réarmer nos forces armées, ainsi que pour y réinvestir, après ce que nous pouvons tous qualifier de décennies de sous-financement chronique.

Dans un monde de plus en plus dangereux et imprévisible, les Forces armées canadiennes ont besoin de capacités de pointe pour défendre chaque centimètre carré de notre territoire, en particulier dans l'Arctique et nos approches maritimes, et pour respecter nos engagements en tant qu'allié fiable.

[Français]

Cela m'amène à parler du budget supplémentaire des dépenses (B), dont nous sommes saisis aujourd'hui et qui a été déposé à la Chambre le 7 novembre dernier.

Les fonds supplémentaires que nous demandons aujourd'hui nous aideront à poursuivre notre travail visant à renforcer la souveraineté, la sécurité et la prospérité du Canada.

[Traduction]

Voici les priorités que nous partageons tous, j'en suis convaincu.

En tout, la Défense nationale demande un financement supplémentaire de 1,1 milliard de dollars. Ce montant est presque identique au transfert vers d'autres organismes fédéraux, donnant lieu à une augmentation nette globale de 35,6 millions de dollars. Cela porterait le total des autorisations du ministère à 46,7 milliards de dollars pour l'exercice financier à ce jour.

Ces estimations reflètent une combinaison de demandes récemment approuvées par le Conseil du Trésor et de remaniements liés à des projets d'immobilisations majeurs. Il convient de noter que cela comprend 476 millions de dollars réaffectés au Projet de capacité future en matière d'avions chasseurs et 295 millions de dollars pour 17 projets financés par le Fonds d'investissement en immobilisations qui sont prêts à recevoir un financement supplémentaire, notamment des logements pour les unités de la Première réserve, des systèmes d'aéronef sans équipage et bien d'autres encore. Ce montant comprend 215 millions de dollars réaffectés au projet de destroyer de la classe Fleuves et rivières, 59 millions de dollars pour l'initiative nationale de production de munitions, 4,8 millions de dollars pour le radar transhorizon dans l'Arctique et de nombreux autres projets.

• (0820)

[Français]

Nous demandons également aux autorités de la Garde côtière canadienne de soutenir les services de remorquage d'urgence sur la côte Ouest.

Au total, cette demande de financement est compensée par plus de 1 077 000 000 \$ en transferts vers d'autres ministères et organismes fédéraux, dont 36,5 millions de dollars vers le Centre de la sécurité des télécommunications.

[Traduction]

La plupart de ces transferts serviront à soutenir les investissements initiaux dans notre nouvelle stratégie industrielle de défense, la première du genre au Canada. Cette stratégie permettra aux membres des Forces armées canadiennes de disposer des infrastructures et de l'équipement nécessaires pour défendre notre pays et soutenir nos alliés. Elle accordera également la priorité aux investissements qui stimulent l'économie canadienne et créent des occasions pour nos entreprises de défense locales, qu'il s'agisse de petites entreprises en démarrage ou de grandes entreprises bien établies.

Grâce au budget de 2025, nous allons assister à une augmentation historique du financement de la défense, qui atteindra 81,8 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de l'exercice financier en cours.

[Français]

Cela comprend plus de 9 milliards de dollars provenant de l'annonce de financement faite par le premier ministre le 9 juin, qui a été approuvé dans le budget supplémentaire des dépenses (A).

[Traduction]

Conjugués aux prévisions qui nous sont présentées aujourd'hui, ces investissements renforceront la préparation et la résilience des Forces armées canadiennes pour les décennies à venir, et cela n'a que trop tardé. Notre objectif est clair: fournir à ceux qui servent le Canada l'équipement, les infrastructures, les technologies modernes et le soutien dont ils ont besoin immédiatement pour accomplir la mission cruciale que nous leur confions aujourd'hui. En cette période d'incertitude et d'instabilité, c'est ce qu'attendent les Canadiens, et nous ne pouvons nous permettre de tarder.

Avant de conclure, je voudrais prendre un moment pour saluer le travail accompli par ce comité dans l'étude du projet de loi C-11. Je crois comprendre que le Comité vient de terminer ses réunions de fond et qu'il va bientôt procéder à l'analyse article par article. Je crois et j'espère que le projet de loi dont vous êtes saisis prend les mesures nécessaires pour accroître la confiance et la transparence pour les victimes et les survivants d'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes.

Sur ce, je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

Je vous remercie sincèrement, monsieur le président, ainsi que les membres du Comité.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Nous entamons notre première série de questions, et ce sera à M. Bezan de commencer.

Vous avez jusqu'à six minutes, monsieur.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, monsieur le ministre, de comparaître aujourd'hui au sujet du budget supplémentaire des dépenses (B).

Vous avez mentionné qu'il y avait 476 millions de dollars ici pour la capacité future en matière d'avions chasseurs. Je me pose simplement une question à ce sujet. Nous avons vu dans un reportage de la CBC que le F-35 avait largement devancé l'avion chasseur Gripen lors du concours organisé par le ministère de la Défense en 2021. Dans votre rapport et vos recommandations au premier ministre à ce sujet, lui avez-vous fait part du fait que le F-35 avait largement devancé le Gripen?

L'hon. David McGuinty: Comme vous le savez, monsieur Bezan, le remplacement de la flotte de CF-18 représentera probablement l'investissement le plus important jamais réalisé par l'Aviation royale canadienne. Conformément aux directives du premier ministre, nous réexaminons cette décision afin de nous assurer que le F-35 reste le meilleur choix pour le Canada. Le Canada prendra le temps nécessaire pour prendre la bonne décision. Nous maintenons notre engagement à respecter le calendrier prévu pour la livraison des avions.

James Bezan: Dans vos recommandations au premier ministre, lui avez-vous fait part du fait que le F-35 a obtenu une note de 57,1 sur 60, soit 95 %, qu'il a surpassé le Gripen dans tous les domaines liés à la performance en mission, à l'évolutivité, à la durabilité, aux critères techniques et à la livraison des capacités, et que le Gripen n'a obtenu qu'une note de 19,7 sur 60, soit 33 %?

Avez-vous veillé à ce que le premier ministre en soit informé? Comme l'a rapporté la CBC, il a remporté la victoire haut la main sur le plan des capacités et constitue le meilleur avion pour notre Aviation royale canadienne.

L'hon. David McGuinty: Comme vous le savez, monsieur Bezan, l'examen se poursuit et se poursuivra jusqu'à ce qu'il soit terminé. Je suis convaincu que les indicateurs auxquels vous faites allusion et référence seront intégrés dans le rapport final.

James Bezan: Savez-vous, monsieur le ministre, que le Brésil achète lui aussi des Gripen et les assemble sur son territoire? Saviez-vous que leur production accuse un retard de huit ans?

• (0825)

L'hon. David McGuinty: Nous sommes conscients de la situation concernant Saab et la production du Gripen au Brésil et ailleurs.

James Bezan: Savez-vous que les dépassements de coûts auraient permis d'acheter davantage d'avions chasseurs, mais qu'il est désormais nécessaire de reporter la décision en raison du manque de fournitures et de livraisons pour les chasseurs Gripen destinés à l'armée de l'air brésilienne?

L'hon. David McGuinty: Nous sommes effectivement au courant de tout ce que vous mentionnez.

James Bezan: C'est une bonne chose, car les coûts ont augmenté là-bas.

Savez-vous également que la chaîne de production des Gripen au Brésil n'a créé que 110 emplois directs sur la chaîne de production et que 350 autres personnes ont été formées dans les domaines de la conception, des essais en vol, de la production et de la maintenance? Cela représente un total de seulement 460 emplois créés pour les Gripen qui sont construits au Brésil et pour toute l'Amérique latine. Ce ne sont pas les chiffres qui ont été avancés ici — 10 000 emplois —, alors que Saab n'emploie en tout et pour tout que 8 000 personnes en Suède. Savez-vous que...

L'hon. David McGuinty: Pour votre gouverne, j'ai consciencieusement évité de faire des observations sur les réseaux sociaux et dans d'autres médias...

James Bezan: En même temps, vous êtes le principal conseiller du premier ministre pour la sélection de notre prochain avion chasseur. Le F-35 a remporté le concours ici.

L'hon. David McGuinty: Vous avez raison de nous inviter à nous concentrer sur les faits; c'est ce que nous faisons.

James Bezan: Bien.

Vous savez que la République tchèque achète également des F-35 pour remplacer ses Gripen.

L'hon. David McGuinty: Je sais que huit pays fondateurs, dont le Canada, ont participé à la mise en place du programme F-35, et qu'il y a environ 13 à 14 autres clients.

James Bezan: C'est une bonne nouvelle. La Finlande a également sélectionné le F-35 à l'issue d'un processus de sélection très rigoureux et il a une fois de plus surpassé le Super Hornet, le Gripen et le Rafale dans tous les domaines analysés. De plus, c'était la solution la plus économique, à leur avis.

L'hon. David McGuinty: Je suis conscient de tout ce que vous dites...

James Bezan: Fantastique.

L'hon. David McGuinty: ... et cela fera partie du rapport qui sera présenté au premier ministre.

James Bezan: Très bien. Concernant vos recommandations au premier ministre, avez-vous mené une enquête auprès de nos pilotes de chasse afin de déterminer quel avion de combat ils préfèrent piloter? Si la décision est prise d'acheter le Gripen, resteront-ils dans l'armée de l'air?

L'hon. David McGuinty: Je suis certain que l'examen en cours s'étendra aux responsables de l'Aviation royale canadienne et qu'il tiendra compte de leurs avis opérationnels et autres.

James Bezan: Pouvez-vous nous dire combien de pilotes de chasse comptons-nous actuellement dans l'Aviation royale canadienne?

L'hon. David McGuinty: Non, je ne suis pas en mesure de vous le dire, car plusieurs personnes sont actuellement en formation. Le recrutement s'intensifie.

Il est extrêmement difficile de trouver un pilote. On m'a informé qu'il fallait environ 1 000 candidats pour produire un pilote de chasse, et que le nombre de candidats était réduit au fil du temps. Certains deviennent pilotes d'hélicoptère. C'est un objectif en constante évolution.

James Bezan: Vous dites...

L'hon. David McGuinty: Je dirais également que le barème salarial actuel des pilotes a été considérablement revu à la hausse.

Nous sommes désormais mieux placés pour rivaliser avec les compagnies aériennes commerciales.

James Bezan: Sommes-nous toujours, au cours de cet exercice financier...? Pour en revenir au budget supplémentaire des dépenses, vous dites que nous dépensons 46,5 milliards de dollars. Combien nous faut-il de plus pour atteindre 2 % avant la fin du mois de mars? À un moment donné, je sais que c'était environ 9,3 milliards de dollars.

L'hon. David McGuinty: Oui, tout est en ordre. La sous-ministre m'assure que tout va bien. Nous sommes en bonne voie pour atteindre les 2 % de dépenses d'ici le 31 mars.

James Bezan: Historiquement, le ministère de la Défense nationale a eu du mal à dépenser la totalité des fonds qui lui ont été alloués. Plus de 10 milliards de dollars ont été inutilisés. Seuls environ 10 % de cette somme ont été réinvestis dans des opérations concrètes ou dans des investissements en capital dans des infrastructures.

Comment allez-vous vous assurer que nous atteignons les 2 % et que nous ne prenons pas de retard?

L'hon. David McGuinty: Nous procédons ligne par ligne, dépense par dépense, acquisition par acquisition. Comme je l'ai mentionné hier en Chambre, près de 38 000 emplois sont actuellement créés au Canada grâce à 15 acquisitions majeures. Nous suivons cela de très près. Vous avez raison de soulever cette question. Nous veillons à ce que tout soit prêt à temps pour le 31 mars.

Le président: Merci.

Madame Viviane Lapointe, vous avez six minutes.

Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour, monsieur le ministre. Nous vous remercions de vous joindre à nous ce matin.

Le budget supplémentaire des dépenses comprend des autorisations supplémentaires pour les projets d'immobilisations en cours et la modernisation des infrastructures à l'échelle nationale. Pouvez-vous indiquer au Comité comment ces investissements amélioreront directement la qualité de vie des membres des Forces armées canadiennes, que ce soit par le logement, la modernisation des lieux de travail ou le renouvellement de l'équipement? De plus, comment ces améliorations favorisent-elles le recrutement et la rétention?

L'hon. David McGuinty: Il est difficile de savoir par où commencer, madame Lapointe, compte tenu du nombre de projets en cours au ministère de la Défense nationale et dans les Forces armées canadiennes. Nous sommes en train de reconstruire 33 bases. Nous nous efforçons de recruter et de retenir du personnel.

Nous avons accordé la plus importante augmentation salariale depuis 1997. Il est important que les Canadiens se souviennent que les membres des forces armées ne bénéficient pas de la négociation collective. Ils ne peuvent pas faire grève. Ils sont soumis à une chaîne de commandement. Ils doivent répondre aux attentes et accomplir leur mission.

Nous devons nous assurer que les contributions à la qualité de vie que nous pouvons apporter en tant qu'« employeur » sont bien présentes afin de pouvoir recruter et conserver nos employés. Je vais vous donner un exemple. Nous agissons actuellement de manière proactive pour garantir que chaque base dispose d'un réseau WiFi actif et puissant auquel tous les membres ont accès, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent depuis des décennies.

Si nous allons recruter activement des jeunes femmes et des jeunes hommes venant de différentes régions du pays et si nous voulons recruter davantage de pilotes de chasse, comme l'a mentionné M. Bezan, nous devons veiller à répondre à leurs attentes. Nous devons nous assurer qu'ils ont accès à un logement convenable, à des garderies, à l'électrification de nos bases, à l'eau et au traitement des eaux, aux fournitures, aux munitions, aux fusils, aux cuisines... nous investissons dans tous ces domaines.

Comme la sous-ministre me l'a mentionné il y a un instant, cela se fait ligne par ligne et projet par projet. Nous avançons sur 50 fronts simultanément.

• (0830)

Viviane Lapointe: Ce comité a étudié la question du renforcement de notre défense dans l'Arctique et de la modernisation du NORAD. Nous constatons que ce budget prévoit des fonds supplémentaires liés aux engagements du Canada en matière de modernisation du NORAD. Cela comprend les systèmes d'alerte précoce, de commandement et de contrôle, ainsi que de surveillance.

Pouvez-vous nous indiquer si ces investissements permettront au Canada de respecter ses obligations envers le NORAD et de renforcer la défense de l'Amérique du Nord, de l'Arctique et du continent, à une époque où les menaces évoluent rapidement?

L'hon. David McGuinty: Nous avons certainement l'intention de le faire. Il y a deux ans, nous avons lancé un programme de modernisation du NORAD de 38 milliards de dollars. Ce programme est bien avancé. Nous en comprenons tous les raisons. La concurrence stratégique, le changement climatique et les technologies émergentes posent de nouveaux défis en matière de sécurité dans la région.

Si le Canada entend affirmer sa souveraineté, il doit la vivre pleinement. Nous collaborons avec nos Inuits. Nous collaborons avec les peuples autochtones. Nous collaborons avec nos troupes déployées sur le terrain. Nous envisageons de mettre en place une série de centres de soutien opérationnel dans le Nord. Nous mettons en place un système de radar transhorizon, d'une valeur de 6,4 milliards de dollars, en collaboration avec nos alliés australiens, afin de garantir que le Canada, ainsi que l'Amérique du Nord, soit bien préparé à faire face à toute éventualité.

Cela rejoint, évidemment, nos entretiens sur la défense aérienne et antimissile intégrée avec les États-Unis et le NORAD. Tous ces éléments s'harmonisent actuellement de manière à mieux protéger la sécurité et la souveraineté du Canada, et nous le faisons conjointement avec le seul commandement binational au monde, le NORAD.

Viviane Lapointe: Les estimations comprennent des investissements importants dans les activités d'approvisionnement, de soutien technique et de maintien en puissance qui dépendent fortement des fournisseurs canadiens. Pouvez-vous nous expliquer comment ces nouvelles autorisations nous aident à bâtir une base industrielle de défense plus solide et plus résiliente?

Aussi, quelles mesures sont prises pour garantir que les régions... et je vais parler plus particulièrement du nord de l'Ontario, où nous avons des atouts dans les domaines du nickel et des matériaux pour batteries, de la fabrication de pointe et des technologies minières. Comment ces industries peuvent-elles participer à ces occasions?

L'hon. David McGuinty: En ce qui concerne le nord de l'Ontario, je me suis récemment rendu à North Bay pour visiter notre base, examiner les besoins en infrastructures, notamment l'aéroport et ses environs. Il s'avère que le Canada est très privilégié. Nous disposons d'une quantité considérable de minéraux critiques. Nous possédons en abondance 10 ou 11 des minéraux critiques requis par l'OTAN. C'est un atout que le Canada peut et va exploiter à son avantage. Il s'agit de constituer des réserves.

Nous sommes en pourparlers avec les États-Unis et d'autres partenaires internationaux et de l'OTAN. Le nord de l'Ontario et d'autres régions du pays sont bien placés non seulement pour exploiter, mais aussi pour convertir, adapter et fabriquer des produits à partir de minéraux critiques. Nous sommes conscients qu'ils constitueront des intrants importants.

Le moment est venu. L'occasion qui s'offre à nous est, comme le dit le premier ministre, un moment charnière. Le moment est venu pour nous de créer une base industrielle plus forte et plus diversifiée, en nous appuyant sur la défense. C'est exactement ce que nous faisons avec la Stratégie industrielle de défense, qui sera lancée sous peu. Elle indiquera où se trouvent nos capacités souveraines, à quoi elles ressemblent et quels sont nos besoins. En bref, pour les Canadiens qui nous regardent, de quoi avons-nous besoin, que pouvons-nous produire, et que pouvons-nous vendre et partager avec d'autres?

Nous allons produire une énergie nettement plus importante dans ce secteur, et nous sommes persuadés que cela surpassera ce que nous produisons actuellement.

Je vais vous donner l'aperçu dont j'ai parlé hier à la Chambre: 15 acquisitions importantes sont déjà en cours. Cela représente plus de 38 000 emplois. Il s'agit de familles, de parents et de jeunes à la recherche d'occasions pour l'avenir, et d'autres projets sont à venir.

• (0835)

Le président: Je vous remercie tous les deux.

Monsieur Savard-Tremblay, vous disposez de six minutes.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie le ministre et l'ensemble des témoins de leur présence.

Monsieur le ministre, on sait que le Canada va investir 17,9 milliards de dollars sur cinq ans dans ses capacités militaires, notamment dans la production nationale de munitions. C'est un volet très particulier, très précis. On sait aussi que, au cours de la dernière année, énormément de contrats ont été donnés à des compagnies américaines. Cela a été documenté dans un article de la presse. Selon ce qui a été fouillé, il s'agissait ou bien de contrats de gré à gré, ou bien de contrats octroyés dans le cadre d'appels d'offres qui étaient un peu trafiqués pour que seules les compagnies américaines puissent y soumissionner.

Vous engagez-vous à ce que les investissements créent une capacité industrielle durable, que ce soit au Québec ou dans le reste du Canada, et à ce qu'ils ne favorisent pas une dépendance aux chaînes d'approvisionnement américaines?

L'hon. David McGuinty: Vous avez absolument raison, monsieur Savard-Tremblay. C'est exactement ce que nous visons.

Nous avons déjà commencé ce travail. IMT Precision, par exemple, veut désormais produire 5 000 munitions par mois. C'est une augmentation de 2 000 obus par mois par rapport à décembre 2023. Nous sommes donc en pleine croissance dans ce domaine. Nous savons que nous devons nous améliorer à cet égard et, au Québec, il y a une capacité énorme. Nous voulons assurer notre souveraineté militaire.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Maintenant, comment va-t-on y arriver? On peut dire qu'on en a la capacité, mais quelle stratégie va-t-on employer pour s'assurer qu'il n'y a pas de dépendance à la chaîne d'approvisionnement américaine?

L'hon. David McGuinty: Dans le budget supplémentaire des dépenses (B), il y a 59,4 millions de dollars pour élargir notre capacité à produire nos munitions critiques ici, au Canada. Nous travaillons avec plusieurs compagnies. Quand notre stratégie industrielle de défense sera lancée, nous verrons une augmentation considérable de nos capacités. Nous poursuivons cet objectif ensemble parce que nous reconnaissons qu'il est essentiel pour notre souveraineté d'investir dans la production de munitions ici, au pays.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Quand vous parlez d'accroître les capacités, s'agit-il de subventions visant à agrandir les usines ou à augmenter la production, par exemple? Comment cela va-t-il se déployer?

L'hon. David McGuinty: Ça va être un mélange d'investissements qui vont aider les gens à élargir leur capacité de production. Ce sera aussi une question de recherche. Nous allons créer des centres de recherche de niveau très secret où des gens se réuniront pour aider les Forces armées canadiennes sur le plan de la production et de la recherche. Cela va créer une demande pour la fabrication de munitions. C'est tout un écosystème que nous voulons créer, et ce sera abordé beaucoup plus directement lorsque notre stratégie sera lancée.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Par ailleurs, le ministère de la Défense nationale demande 1,1 milliard de dollars dans le budget, dont des sommes majeures pour les F-35 et les destroyers. Je sais que la question des F-35 fait l'objet d'un grand débat depuis longtemps.

Pourquoi ces besoins ne figurent-ils pas dans le budget principal des dépenses?

L'hon. David McGuinty: J'aimerais laisser un des experts et expertes qui sont à la table répondre à cette question. Peut-être que Mme la sous-ministre ou le dirigeant principal des finances peuvent y répondre.

Jonathan Moor (dirigeant principal des finances, ministère de la Défense nationale): Je remercie le député de sa question.

[Traduction]

Le budget supplémentaire des dépenses nous fournit des fonds supplémentaires qui s'ajoutent au budget principal des dépenses. Dans le cas présent, il s'agit d'un paiement...

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Il n'y a pas d'interprétation.

[Traduction]

Le président: Veuillez continuer, monsieur Moor.

● (0840)

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Il peut recommencer. Je vous demande de me donner 15 secondes de plus, monsieur le président, au besoin.

[Traduction]

Jonathan Moor: Ceci s'ajoute au budget principal des dépenses.

Ce sont des paiements supplémentaires que nous faisons actuellement afin de respecter nos obligations, qu'il s'agisse d'obligations contractuelles dans le cas du destroyer de la classe Fleuves et rivières ou d'obligations découlant du protocole d'entente pour le programme du F-35.

Ce sont des dépenses supplémentaires. Elles ne représentent pas le montant total des dépenses consacrées cette année aux programmes du F-35 ou du destroyer de classe Fleuves et rivières.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Ce que je voulais savoir, en fait, c'est pourquoi.

[Traduction]

Jonathan Moor: Je pourrais peut-être demander à ma collègue de prendre la parole.

Heather Sheehy (sous-ministre adjointe, Matériels, ministère de la Défense nationale): Certainement.

Bonjour, monsieur le président.

Je dirais que, lorsque nous gérons des contrats, il n'est pas rare que nous devions réajuster les profils entre les exercices financiers pour continuer à travailler avec les entreprises — il s'agit de projets de grande envergure, comme vous pouvez l'imaginer — et nous assurer que nous disposons du financement nécessaire au cours de l'exercice concerné pour respecter nos engagements contractuels.

En ce qui concerne les destroyers de classe Fleuves et rivières, par exemple, nous venons de commencer la construction du premier. C'est une étape importante que nous avons franchie au cours du présent exercice, mais nous surveillons constamment ces paiements.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Pour l'année en cours, que reste-t-il encore à financer qui pourrait nécessiter un budget supplémentaire des dépenses (C)? Avez-vous des secteurs ou des sous-secteurs à énumérer?

[Traduction]

Heather Sheehy: Oui, j'ai des catégories de dépenses pour lesquelles nous allons utiliser ce financement et le financement dont nous disposons pour cet exercice financier pour le destroyer de classe Fleuves et rivières. Il s'agit notamment de pièces de rechange, de munitions, d'outils, de matériaux et d'autres fournitures essentielles.

Ce financement servira également à élaborer et à dispenser des formations afin que nos membres soient prêts à exploiter les nouveaux navires dès leur arrivée.

[Français]

L'hon. David McGuinty: Permettez-moi d'ajouter quelque chose, monsieur Savard-Tremblay.

Il est important de rappeler que les investissements dans la construction des trois destroyers de la classe Fleuves et rivières vont contribuer à notre PIB à hauteur de 719 millions de dollars par année et créer 5 250 emplois annuellement entre 2025 et 2039.

Cela démontre donc que nos investissements dans notre stratégie industrielle et dans nos capacités vont beaucoup aider l'économie canadienne, au Québec et partout ailleurs au pays.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je n'en doute pas, mais il faut évidemment s'assurer que les investissements restent au pays.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Kibble, nous en sommes à notre deuxième tour. Vous disposez de cinq minutes.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, de votre présence parmi nous. Vous avez mentionné dans votre déclaration liminaire un nouveau financement pour les services de remorquage d'urgence sur la côte de la Colombie-Britannique. Pouvez-vous nous rappeler le montant de ce financement, s'il vous plaît?

L'hon. David McGuinty: Il s'agit de 12,6 millions de dollars.

Jeff Kibble: Merci.

Toutes les semaines, des barges transportant du pétrole lourd américain empruntent le passage intérieur le long du détroit d'Hécaté et remontent jusqu'en Alaska depuis l'État de Washington.

À quoi servent ces services de remorquage d'urgence?

L'hon. David McGuinty: Puis-je demander à la Garde côtière de répondre?

Marc Mes (sous-commissaire, Programmes de la Garde côtière canadienne, ministère de la Défense nationale): Merci pour cette question, monsieur le président.

Ces remorqueurs d'urgence sont en service depuis 2018. Ils ont été financés dans le cadre du Plan de protection des océans. Ils constituent un filet de sécurité pour les navires en difficulté. Cette capacité de remorquage d'urgence est un service de remorquage supplémentaire offert par la Garde côtière...

Jeff Kibble: Il s'agit d'un service de remorquage supplémentaire. Je vous remercie infiniment.

Ceci est à l'attention du ministre. Le secrétaire d'État s'est présenté ici le 23 octobre, et, lorsqu'un collègue lui a posé une question sur l'examen de l'acquisition du F-35, il a répondu que ce n'était pas son dossier. Cela semble étrange, étant donné qu'il s'agit du plus grand projet d'acquisition.

Est-ce bien votre dossier que vous examinez?

L'hon. David McGuinty: Pour être plus précis, nous sommes actuellement dans la phase de mise en œuvre du programme du F-35. Si nous parlions des sous-marins, il serait plus directement impliqué dans ce dossier, avec la nouvelle agence qui a été créée pour l'acquisition.

C'est un dossier qui est actuellement examiné par...

Jeff Kibble: Il a déclaré que l'administration de la nouvelle Agence de l'investissement pour la défense ne serait pas chargée de ce dossier.

L'hon. David McGuinty: C'est exact.

Jeff Kibble: Bien. C'est donc votre propre dossier que vous examinez.

L'hon. David McGuinty: C'est exact.

Jeff Kibble: Merci...

L'hon. David McGuinty: C'est à la demande du premier ministre.

Jeff Kibble: Merci.

De nombreux experts du secteur et généraux de l'armée de l'air nous ont indiqué que le F-35 constituait le meilleur choix pour notre chasseur de nouvelle génération. Par conséquent, pourquoi ce retard dans l'examen?

L'hon. David McGuinty: Ce retard s'explique par notre volonté de prendre le temps nécessaire pour bien faire les choses. Le premier ministre a demandé un examen approfondi, et celui-ci est en cours.

Par exemple, il y a quelques semaines, nous avons observé de nombreuses conversations et spéculations. Pour être franc avec vous, nous essayons de passer outre. Les rumeurs, les ragots et les débats, que je qualifierais de discours indisciplinés, concernant l'acquisition d'un élément aussi important qu'un avion chasseur, ne retiennent pas notre attention. Nous examinons les détails. Nous examinons les avantages industriels. Nous examinons les entreprises canadiennes.

● (0845)

Jeff Kibble: Nous avons entendu dire que l'examen était terminé, alors est-ce que nous le réexaminons parce qu'il y a des rumeurs et des débats?

L'hon. David McGuinty: Nous l'examinons, car il s'agit d'une acquisition de 28 milliards de dollars pour le Canada, et le premier ministre veut être absolument certain que c'est la bonne décision.

Jeff Kibble: L'examen initial n'était pas satisfaisant, et nous procédons à un examen plus approfondi. Est-ce bien ce que vous dites?

L'hon. David McGuinty: Non, nous prenons appui sur l'original.

Jeff Kibble: Nous prenons appui sur cela. Très bien. Il y a encore du retard...

L'hon. David McGuinty: Nous prenons appui sur l'original. Nous recevons actuellement davantage de renseignements concernant les avantages industriels. Le débat se poursuit.

Jeff Kibble: Pouvez-vous nous expliquer, monsieur le ministre, ce que ce retard coûte au Canada, par mois ou par an?

L'hon. David McGuinty: À notre connaissance, il n'y a aucun coût supplémentaire à prendre le temps nécessaire pour bien faire les choses pour les Canadiens.

Jeff Kibble: Le retard ne coûte rien. Très bien. Je vous remercie.

Il est possible que le coût de l'avion chasseur ait augmenté en raison des retards accumulés au fil des années. Quel est le montant de ces coûts supplémentaires?

L'hon. David McGuinty: Non, pas à ma connaissance. Le contrat relatif à l'avion chasseur est le contrat relatif à l'avion chasseur. La vérificatrice générale a signalé certaines pressions inflationnistes, et nous y avons répondu dans notre réponse au rapport de la vérificatrice générale sur le F-35.

À l'heure actuelle, nous attendons que cet examen soit terminé afin de pouvoir faire correctement les choses pour les Canadiens.

Jeff Kibble: Les premiers F-35 qui ont été achetés... Si cette décision est prise, les avions suivants seront-ils au même prix que les premiers, ou leur prix augmentera-t-il?

L'hon. David McGuinty: Je vais demander à ma sous-ministre de vous donner un petit aperçu, si vous le permettez.

Jeff Kibble: Je vous en prie.

Stefanie Beck (sous-ministre, ministère de la Défense nationale): Merci pour votre question.

Le prix par avion évolue au fil du temps, de sorte que le prix que nous payons pour le premier avion n'est pas forcément le même que celui que nous payons pour le dixième, en raison du temps nécessaire à leur production. Il ne s'agit pas de modifier notre projet ou notre estimation.

Jeff Kibble: Plus vous tardez à prendre une décision, plus le prix de l'avion augmente.

Stefanie Beck: Non, car nous poursuivons la mise en œuvre de l'accord existant.

Jeff Kibble: Bien. Donc, l'accord actuel gardera les prix inchangés. Même si nous reportons la date, il n'y aura pas d'augmentation des coûts dans le programme.

Stefanie Beck: Il n'y a pas d'augmentation du coût prévu, mais cela ne signifie pas pour autant que le coût du 16^e avion est identique à celui du 4^e.

Jeff Kibble: Bien, mais le prix demeure inchangé, quel que soit le temps nécessaire.

Stefanie Beck: Exact.

Jeff Kibble: C'est ce que j'essaie de comprendre.

[Français]

Stefanie Beck: Ceci n'empêche pas cela.

[Traduction]

Jeff Kibble: Très bien. Merci beaucoup.

Monsieur le ministre, vous avez mentionné un montant de 476 millions de dollars dans le budget supplémentaire des dépenses pour le programme de l'avion chasseur, y compris la formation et l'infrastructure. Cela signifie-t-il que nous allons investir pour ramener la formation au pilotage au Canada? Comme vous le savez, nos pilotes sont actuellement formés principalement aux États-Unis et en Italie.

L'hon. David McGuinty: Tel est le plan. Dès que le Canada recevra ses premiers avions F-35, comme prévu — nous avons promis d'en acquérir 16 —, les pilotes devront être formés aux États-Unis. Cependant, à mesure que notre flotte s'agrandira, nous espérons pouvoir former ces pilotes ici, au Canada.

Jeff Kibble: Merci.

Le président: Merci, monsieur Kibble.

Monsieur Watchorn, vous avez cinq minutes.

[Français]

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être ici aujourd'hui.

Monsieur le ministre, j'ai eu l'incroyable chance de faire une annonce avec vous au Centre for Ocean Ventures and Entrepreneurship, ou COVE, à Halifax, le mois dernier. Nous avons vu des compagnies vraiment innovatrices dans le secteur de la défense.

Je suis sûr que vous avez fait le tour du pays et que vous avez vu plusieurs compagnies comme celles-là qui vont pouvoir profiter de la Stratégie industrielle de défense et du Bureau de recherche, d'ingénierie et de leadership avancés en matière d'innovation et de science, ou BOREALIS.

J'aimerais que vous nous expliquiez comment les compagnies vont bénéficier de cette stratégie.

L'hon. David McGuinty: Vous avez raison de dire, monsieur Watchorn, qu'au moins 600 compagnies au Canada sont impliquées dans le secteur de la défense. Ce sont des compagnies incroyables.

Notre but est d'augmenter considérablement le nombre de compagnies dans ce secteur. C'est la raison pour laquelle nous lançons la première stratégie industrielle de défense dans l'histoire du Canada. Nous avons étudié la situation dans 17 autres pays. Nous avons parlé avec plus de 1 000 intervenants et des centaines de compagnies. Nous avons rencontré, il y a quelques semaines seulement, une douzaine de personnes impliquées dans le marché du capital de risque. Pour la première fois, le ministère de la Défense nationale travaille directement avec des gens dans le secteur financier.

Nous voulons donner au secteur privé beaucoup plus de transparence, beaucoup plus de certitude pour ce qui est des demandes des Forces armées canadiennes, notamment en ce qui a trait aux matériaux dont nous aurons besoin. Il faut aussi travailler ensemble pour développer nos capacités à l'échelle nationale. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé un projet pilote au Centre for Ocean Ventures and Entrepreneurship pour créer un centre ultrasecret pour la recherche entre le secteur privé, le secteur public et nos universités, qui sont aussi impliquées, pour donner naissance à de nouvelles technologies dont nous avons besoin pour l'avenir, notamment l'intelligence artificielle, la technologie quantique ou la cryptographie.

Voilà pourquoi nous allons investir 962 millions de dollars pour aider au lancement de ce projet, parce que le Canada peut faire concurrence à ces marchés et gagner dans ces marchés.

• (0850)

Tim Watchorn: Merci.

Les compagnies ont manifesté leur intérêt à participer au marché international. Les technologies qui seront mises au point au Canada pourront être exportées, et nous pouvons devenir de bons fournisseurs pour les autres pays.

Avez-vous vu d'autres pays manifester de l'intérêt pour nos technologies?

L'hon. David McGuinty: Absolument. J'ai rencontré des représentants d'IBM, soit la International Business Machines Corporation, dans ma circonscription, il y a deux jours. IBM a lancé son propre nouveau centre de recherche, de renseignement et de sécurité, sans l'aide financière du gouvernement fédéral. Elle sait que c'est un projet porteur d'avenir.

Regardons aussi ce qui s'est passé en Europe. Nous avons pu négocier une nouvelle entente avec l'Union européenne. Le Canada est le seul pays à l'extérieur de l'Union européenne qui a été admis dans le club européen pour participer à l'approvisionnement, ce qui représente plus de 1 milliard de dollars de retombées d'ici 10 ans. Nous allons développer des marchés.

Le premier ministre est allé chercher du financement à l'extérieur du Canada. Par exemple, il est revenu des Émirats arabes unis avec 50 milliards de dollars américains en investissement, soit l'équivalent de 70 milliards à 80 milliards de dollars canadiens, et ce n'est que le début. Nous allons chercher des investissements directs étrangers au Canada de partout dans le monde pour aider dans ses investissements, afin d'aller conquérir les marchés à l'international.

Tim Watchorn: Je voudrais poser une dernière question.

Dans le budget supplémentaire des dépenses (B), j'ai vu qu'il y avait des fonds destinés à la Production nationale de munitions. À Petawawa, les soldats nous disaient qu'ils avaient besoin de plus de munitions pour faire de l'entraînement et pour s'assurer d'honorer les engagements du Canada en Lettonie.

J'aimerais entendre vos commentaires sur la manière dont nous allons fournir ces munitions à nos troupes pour qu'elles soient préparées comme il faut.

L'hon. David McGuinty: C'est un domaine dans lequel nous avons décidé de faire rapidement du développement, parce que nous savons que pour être un pays souverain et pour être en mesure de donner de la formation à nos jeunes soldats, aux recrues, il faut leur donner accès aux munitions nécessaires.

Nous avons vu la demande et les besoins dans nos bases partout au Canada et en Lettonie. C'est la raison pour laquelle nous accélérons la production au Québec et partout au Canada, comme je l'ai mentionné à M. Savard-Tremblay. Nous accélérons aussi la recherche dans le domaine pour nous assurer que ce qu'on produit, ce qu'on consomme et ce qu'on utilise au Canada sont de la meilleure qualité possible pour nos Forces armées canadiennes.

Tim Watchorn: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci.

Monsieur le ministre, vous demandez 476 millions de dollars supplémentaires pour les avions F-35, et 215 millions de dollars pour les destroyers de la classe Fleuves et rivières. On en a parlé un peu. Or l'expérience montre que les coûts réels de ces genres de projets sont souvent plus élevés que leurs coûts projetés.

Avez-vous une stratégie pour éviter les dépassements de coûts?

L'hon. David McGuinty: Oui. Il y a une stratégie et des mesures en place. La façon dont le ministère gère ses finances a aussi été améliorée. Je pense que Mme la sous-ministre pourrait vous en parler davantage.

Il faut aussi garder en tête le fait que ces deux projets créent énormément d'investissements au Canada et qu'ils créent aussi beaucoup d'emplois. Par exemple, chaque avion F-35 représente 3 millions de dollars en retombées économiques pour le Canada. Des douzaines de compagnies participent à la production des

avions F-35 et des destroyers de la classe Fleuves et rivières. Par exemple, le constructeur naval Irving, à Halifax, a 2 400 employés à temps plein ainsi que 10 000 employés à l'extérieur de Halifax, partout au Canada, qui font partie de l'écosystème de la fabrication de ces navires. On voit que ces investissements ont un impact majeur sur l'économie et les emplois.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Madame la sous-ministre, avez-vous quelque chose à ajouter?

Stefanie Beck: Pour ces deux projets, qui sont énormes, et pour les plus petits projets aussi, on a des rencontres quasiment toutes les semaines avec les fournisseurs pour voir comment on peut garder les coûts à un niveau raisonnable. Les coûts que vous voyez dans le budget supplémentaire des dépenses sont des coûts déjà prévus. Il s'agit maintenant de choisir le bon moment.

• (0855)

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Jusqu'à maintenant, dans vos discussions hebdomadaires, les choses correspondent-elles à ce qui était projeté au départ?

Stefanie Beck: Oui. D'ailleurs, d'autres partenaires du gouvernement participent à ces discussions, comme le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, qui est, comme vous le savez, responsable de l'approvisionnement. À l'avenir, l'Agence de l'investissement pour la défense sera aussi à nos côtés.

[Traduction]

Le président: Merci.

Madame Gallant, je crois que vous partagez votre temps avec M. Anderson.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Oui.

Monsieur le ministre, combien de remplacements sont prévus pour les hélicoptères Griffon? De quel type s'agit-il et quel est leur nombre à ce jour?

L'hon. David McGuinty: C'est une question très technique. Je ne suis pas en mesure de...

Cheryl Gallant: Bien. Quel type d'hélicoptère va remplacer le Griffon?

L'hon. David McGuinty: Quel type?

Cheryl Gallant: Oui.

L'hon. David McGuinty: De quel type s'agit-il, messieurs?

Stephen Kelsey (vice-chef d'état-major de la Défense, Forces armées canadiennes, ministère de la Défense nationale): L'hélicoptère Griffon remplit plusieurs fonctions...

Cheryl Gallant: Non. Par quoi est-il remplacé et nous y préparons-nous?

Stephen Kelsey: Nous n'avons pas encore sélectionné de remplacement pour l'ensemble de la flotte Griffon. Nous envisageons actuellement la version « force d'opérations spéciales ».

Cheryl Gallant: Vous n'êtes pas en train de préparer les hangars pour les accueillir...?

Stephen Kelsey: C'est sur une base individuelle, donc le 427^e Escadron, que vous connaissez certainement dans votre circonscription, verra la modernisation de ses installations, mais cela n'a rien à voir avec le choix de l'hélicoptère.

Cheryl Gallant: Le personnel restera-t-il le même? Y a-t-il des fonds alloués à l'amélioration de la formation, ainsi qu'au recrutement de nouveaux employés et à leur logement?

Stephen Kelsey: C'est une excellente question. C'est exactement ce dont nous devons tenir compte dans l'intégration des capacités. Tout cela sera pris en considération.

Cheryl Gallant: Bien.

Combien d'argent a été dépensé ou alloué jusqu'à présent pour le prototype de petit réacteur modulaire, ou PRM? Un emplacement a-t-il été sélectionné pour le prototype de PRM qui sera installé dans l'Arctique? Savons-nous combien seront dépensés pour un prototype?

Stefanie Beck: Je pense que vous faites allusion aux ressources allouées à Énergie atomique du Canada limitée, ou EACL, qui prépare actuellement une analyse de rentabilité pour un très petit réacteur modulaire. Ce projet est mené directement par Ressources naturelles Canada...

Cheryl Gallant: Sur la propriété du MDN...

Stefanie Beck: Pour l'instant, il s'agit d'un prototype en cours de développement. Il faudra déterminer quel endroit serait le plus approprié pour effectuer des essais, puis, une fois que tout sera en ordre, où nous pourrions l'acheter en tant que gouvernement et le déployer.

Cheryl Gallant: Allez-y, monsieur Anderson.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): J'aimerais poser une question au ministre, si vous le permettez.

Monsieur le ministre, êtes-vous d'accord pour dire que nos forces armées devraient disposer du meilleur équipement possible pour assurer leur sécurité?

L'hon. David McGuinty: Oui.

Scott Anderson: Êtes-vous d'accord pour dire que le seul critère que nous devrions appliquer est la qualité de l'équipement que nous utilisons et l'avantage qu'il procure à nos forces sur le terrain?

L'hon. David McGuinty: Je suis d'accord pour dire que nous devrions nous appuyer sur les conseils opérationnels des Forces armées canadiennes.

Scott Anderson: Bien.

Le document « Point d'inflexion 2025 » prend en compte quatre divisions complètes, soit entre 60 000 et 80 000 soldats en tout, ainsi que les infrastructures et les équipements nécessaires à leur fonctionnement. À l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure de financer une seule brigade prête au combat.

Ce document examine 16 de ces brigades, dont quatre doivent être prêtes au combat. Jusqu'à présent, nous avons intégré la Garde côtière, et nous transférons maintenant une partie de Transports Canada. Pourriez-vous nous indiquer quelle part des 2 % est allouée et quelle part des 2 % est constituée par l'ajout de Transports Canada?

Stefanie Beck: Ce n'est qu'une infime partie du total.

Scott Anderson: Cependant, de quel montant s'agit-il?

Stefanie Beck: Je ne saurais vous répondre, car ils ne sont pas encore arrivés. Il s'agit encore d'une discussion.

Scott Anderson: Bien. Nous ne savons pas combien...

Stefanie Beck: En équivalents temps plein, ou ETP, cela représente environ 350 personnes. Si l'on considère cela sous l'angle du

budget global, ils apporteront également des fonds de fonctionnement, mais cela ne représentera pas une augmentation notable.

Scott Anderson: Bien.

Je crois comprendre que nous transférons également 3 000 autres employés civils au ministère de la Défense nationale.

Stefanie Beck: Cela s'inscrirait dans le cadre de la croissance prévue en raison des nouveaux projets que nous entreprenons. Une partie des 3 000 postes correspondrait à l'attrition normale et au remplacement d'ETP existants, c'est-à-dire des personnes actuellement en poste.

● (0900)

Scott Anderson: Bien. Ce que je crains, c'est que l'intention déclarée du gouvernement soit de transformer ce qui est devenu une opération militaire atrophiée en une machine de guerre du XXI^e siècle capable de mener une guerre symétrique. Est-ce bien là l'intention?

L'hon. David McGuinty: C'est notre objectif.

Scott Anderson: Je crains qu'en raison de la précipitation à intégrer tous ces éléments dans le budget du MDN sans réelle capacité cinétique ni ajout, nous obtenions des équipements de second ordre, comme le Gripen, par exemple, au lieu du F-35. Pouvez-vous nous garantir que seule la sécurité de nos soldats sera le critère utilisé dorénavant?

L'hon. David McGuinty: Vous posez une série de questions très importantes, et je pense que nous devons tous admettre que nous avons fait preuve de négligence au cours des 40 dernières années. Ce que nous...

Scott Anderson: Je ne discute pas de la négligence. Je m'interroge sur l'avenir.

L'hon. David McGuinty: Ce dont nous parlons maintenant, c'est que nous nous sommes adressés au peuple canadien. Il a accepté que nous réinvestissions, que nous nous réarmions, que nous reconstruisions...

Scott Anderson: Excusez-moi, monsieur, mais ce n'est pas ma question. Je demande simplement que le seul critère à prendre en compte pour l'acquisition d'équipements soit l'amélioration de la sécurité de nos soldats et de leur capacité opérationnelle.

L'hon. David McGuinty: Le critère le plus important est de se fier aux conseils opérationnels des experts qui dirigent les Forces armées canadiennes.

Scott Anderson: Qui disent que le F-35 est le bon choix... bien.

Merci.

Le président: Monsieur Chris Malette, vous avez cinq minutes.

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Nous avons un groupe d'experts de premier plan avec nous ce matin.

Monsieur le ministre, vous avez annoncé cette semaine, en collaboration avec la ministre Anand, un financement de plus de 200 millions de dollars pour l'Ukraine. Pouvez-vous nous expliquer en détail comment cet investissement renforcera la capacité de l'Ukraine à répondre à ses besoins opérationnels les plus urgents pour défendre son territoire?

L'hon. David McGuinty: Je vous remercie pour votre question.

Je pense que la plupart des membres sont conscients que le Canada, comme tous les pays membres de l'OTAN, a accepté de participer au soutien de la création de la liste des besoins priorités de l'Ukraine, qui a été négociée par le secrétaire général de l'OTAN avec les États-Unis et d'autres pays.

Le Canada a été l'un des premiers contributeurs au premier programme d'aide, l'un des trois premiers, si je me souviens bien, d'un montant de 500 millions de dollars américains. Nous avons maintenant convenu et décidé d'aller plus loin et de soutenir l'Ukraine avec 200 millions de dollars canadiens supplémentaires, en collaboration avec d'autres pays, afin d'acheter un autre programme d'aide à un moment où l'Ukraine a désespérément besoin de plus d'équipement.

L'avantage est de pouvoir s'approvisionner en équipement et de l'acheminer le plus rapidement possible sur le théâtre des opérations en Ukraine, car il est disponible. Il est fabriqué. Le choix du matériel est un choix proposé par l'armée ukrainienne.

Chris Malette: Par ailleurs, il semble que nous ayons eu une publicité pour Lockheed Martin ce matin. Peut-être pourrions-nous manifester un peu d'intérêt pour Airbus.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous faire part des dernières nouvelles concernant les principales initiatives d'approvisionnement en aéronefs de transport et de mobilité aérienne, et nous expliquer comment ces acquisitions renforceront la capacité opérationnelle de la 8^e Escadre Trenton, qui se trouve, bien sûr, dans ma circonscription, Bay of Quinte?

Et avec cette question... mais, non, écoutons d'abord la réponse à cette question.

L'hon. David McGuinty: Parlez-vous du Husky?

Chris Malette: Je parle de la flotte de Husky. J'aimerais savoir où en est ce programme et quelles sont les améliorations prévues pour la 8^e Escadre, en particulier, afin d'accueillir cette flotte, monsieur.

L'hon. David McGuinty: Je crois comprendre que nous sommes en voie de recevoir ces avions dans les délais prévus, et que le réinvestissement de quelque 850 millions de dollars à Trenton, qui permettra de créer 1 000 emplois dans cette région, est très utile. Des emplois seront créés dans les domaines du chauffage, de la ventilation et de la climatisation, de l'électricité, du béton, du bois, du gravier et de la construction. C'est l'effet net de ce genre d'investissement, que nous verrons, monsieur Malette, dans tout le pays, dans toutes les bases où nous faisons des investissements semblables. C'est un moteur économique important pour le pays.

Nous attendons avec impatience la finalisation de ce processus. Je crois que l'acquisition de cette nouvelle flotte représente un investissement de 3,4 milliards de dollars, ce qui nous aidera bien sûr à ravitailler en vol notre nouvelle flotte d'avions chasseurs. Il s'agit d'un projet très important qui aurait dû être réalisé depuis longtemps, et nous allons de l'avant.

Chris Malette: J'ai une autre question. Elle s'adresse peut-être à Mme Beck.

Pouvez-vous nous expliquer comment les projets d'approvisionnement actuels soutiendront les missions humanitaires et logistiques internationales du Canada, dont bon nombre sont déployées, je le répète, dans ma circonscription, à la BFC Trenton?

• (0905)

Stefanie Beck: Le ministre serait mieux placé.

L'hon. David McGuinty: Pas du tout.

Je pense que ce que nos femmes et nos hommes des FAC viennent de réaliser en Jamaïque en est un parfait exemple. C'est remarquable. Après la tragédie qui s'est produite là-bas, des dizaines de membres des FAC ont été déployés pour stabiliser la situation et mettre en place un système, et ils passent maintenant le relais à une autre formation militaire qui arrive pour aider à la reconstruction et à la stabilisation. C'est le genre de travail remarquable que nos femmes et nos hommes accomplissent pour le Canada à l'étranger. Je pense que cela témoigne de leur dévouement et de leur engagement.

Le président: Merci.

Monsieur Bezan, vous avez cinq minutes.

James Bezan: Merci, monsieur le président.

Dans ce budget des dépenses, sous la rubrique des dépenses en capital, quel montant est consacré au logement? Comme vous le savez, la vérificatrice générale a déclaré qu'il manquait 7 200 logements pour nos troupes. Nous apprenons maintenant que 10 % de nos recrues quittent l'armée parce que les casernes sont en très mauvais état et qu'il est impossible de trouver un logement convenable et abordable.

J'espère que nous faisons des investissements importants.

L'hon. David McGuinty: Je n'ai pas le chiffre exact sous les yeux, mais je peux vous dire ce que nous faisons. Nous allons construire ou rénover plus de 2 000 logements au cours des cinq prochaines années à Gagetown, Halifax, Valcartier, Trenton, Kingston, Petawawa, Borden, Edmonton et Esquimalt.

Je peux vous dire que j'ai autorisé de nouvelles méthodes pour acheter des logements. Par exemple, nous venons d'acheter 37 logements à quelques minutes de la base des Forces canadiennes d'Esquimalt, un immeuble entier, une première.

James Bezan: [Inaudible] au final, cela nous a coûté le double du prix initialement annoncé. Nous nous sommes retrouvés dans une guerre d'enchères, mais je comprends que...

L'hon. David McGuinty: Non, je ne pense pas que ce soit tout à fait exact, mais nous allons vérifier les chiffres...

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Excusez-moi, monsieur le président. La dernière question n'a pas été interprétée. On a dit que c'était inaudible en raison du microphone. Pourtant, le microphone est ouvert. Toutefois, on n'a pas entendu la dernière question.

[Traduction]

L'hon. David McGuinty: D'après mes informations, monsieur Bezan, nous avons payé moins que le prix demandé...

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Peut-on répéter la question?

[Traduction]

James Bezan: La question portait sur le logement. Nous parlions de l'investissement à Esquimalt pour l'immeuble de 37 logements en copropriété qui était sous séquestre. Cela s'est transformé en une guerre d'enchères et le prix final a dépassé l'offre initiale. Je pense que c'était 2,9 millions de dollars et que vous l'avez obtenu pour 4 millions.

L'hon. David McGuinty: Je ne pense pas que ce soit exact, mais nous vous communiquerons les chiffres.

James Bezan: Non, je les tiens de...

L'hon. David McGuinty: En chiffres globaux...

Monsieur Moor, je suis désolé. Je vous cède la parole.

James Bezan: Bien sûr. Allez-y.

Jonathan Moor: Le budget supplémentaire des dépenses (B) ne prévoit pas d'autres fonds pour le logement. Une enveloppe considérable a été accordée dans le budget principal par suite des orientations stratégiques établies l'année dernière dans le cadre du programme « Notre Nord, fort et libre ».

James Bezan: Très bien. Jusqu'à l'année dernière, votre prédécesseur n'avait prévu la construction que de 32 maisons.

Dans le budget supplémentaire des dépenses (B), vous avez également prévu 59,4 millions de dollars pour l'initiative de production nationale de munitions. À quoi cela sert-il et en quoi cela profite-t-il aux FAC?

L'hon. David McGuinty: Je vais m'assurer de vous fournir les chiffres exacts. J'ai ceci pour vous.

Par exemple, grâce aux investissements que nous avons réalisés, IMT Precision peut désormais produire 5 000 obus par mois. Cela représente une augmentation de 2 000 obus par mois depuis décembre 2023.

Les 59,4 millions de dollars du budget supplémentaire (B) visent à renforcer et à augmenter notre capacité à produire des munitions essentielles au pays. Au cours des 20 années que couvre notre politique de défense, nous prévoyons de consacrer 9,5 milliards de dollars à la constitution d'un stock stratégique de munitions, qui pourrait, comme...

James Bezan: Comme vous le savez, l'Ukraine utilise probablement environ 4 000 obus par jour, donc en avoir 5 000 par mois suffit à peine à constituer notre surplus, sans parler de notre volonté d'en donner à l'Ukraine.

En ce qui concerne le radar transhorizon, à 4,7 millions de dollars, le choix du terrain, au nord de Peterborough, a suscité beaucoup de controverse. De nombreux agriculteurs sont mécontents. Je suppose que vous envisagez une expropriation. Pourquoi ce site a-t-il été choisi? À votre avis, la communauté locale et les propriétaires fonciers ont-ils été suffisamment consultés?

L'hon. David McGuinty: Je pense que cela nous ramène à l'importante question de M. Anderson sur les exigences opérationnelles. Le site a été choisi sur la base de données ionosphériques et de données physiques, et non au hasard, comme vous pouvez vous en douter. C'est un système très coûteux et très complexe. Les sites d'émission et de réception, ou les sites de transmission ont été choisis en fonction de leur emplacement et de leur capacité.

Je peux vous dire que d'importantes activités de sensibilisation ont eu lieu, dont la tenue d'assemblées publiques. J'ai informé les députés. J'ai mis les députés en contact avec le ministère pour qu'ils

puissent obtenir des informations détaillées. Le dialogue se poursuit et nous espérons pouvoir aller de l'avant.

• (0910)

James Bezan: En ce qui concerne le système radar transhorizon dans l'Arctique, le site a-t-il été choisi lui aussi? Où en sommes-nous à ce sujet? Je sais qu'une somme initiale a été versée à une organisation située près d'Inuvik.

L'hon. David McGuinty: Le choix n'est pas encore arrêté. Des recherches sont en cours. Nous ne manquerons pas de vous communiquer tous les renseignements dont nous disposons à ce sujet. Il s'agit évidemment d'une situation polaire, ce n'est donc pas tout à fait la même chose.

James Bezan: Vous êtes-vous soucié de vous assurer que notre système d'alerte nordique soit pleinement opérationnel jusqu'à ce que ces radars soient aménagés et en fonctions? Il est censé être mis hors service en 2025. Devinez quoi? Nous sommes à la fin de l'année 2025.

L'hon. David McGuinty: Puis-je demander à Mme Beck de nous donner rapidement des nouvelles à ce sujet?

Stefanie Beck: Je suis heureuse de répondre.

Malgré son âge, le système d'alerte nordique est bien entretenu et fonctionne parfaitement. Nous travaillons...

James Bezan: Est-ce le cas sur tous les sites?

Stefanie Beck: Cela dépend des jours, mais nous veillons à répondre à la grande majorité des demandes, surtout en cas de besoin. Nous intervenons en quelques heures pour nous assurer que le problème est résolu et que l'équipement est à nouveau opérationnel. Dans l'ensemble, il est en très bon état pour un système aussi ancien.

Le président: Merci, monsieur Bezan. Je vous ai accordé plus de temps en raison des interruptions.

Il ne nous reste que quelques minutes.

Madame Romanado, souhaitez-vous...? Je ne peux pas vous accorder cinq minutes, je suis désolé, mais prenez une minute ou deux.

Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoyne, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup, monsieur le ministre, d'être parmi nous.

Vous avez fait allusion à BOREALIS, mais j'aimerais que vous nous en disiez plus sur l'initiative des carrefours sécurisés de l'innovation pour la défense. Je sais que c'est un projet sur lequel nous travaillons activement, si vous voulez bien nous en dire plus rapidement.

L'hon. David McGuinty: Nous sommes l'un des seuls pays qui ne disposent pas d'une série de sites spécialisés où nous pouvons mener des recherches classifiées avec, par exemple, le CST, des acteurs du secteur privé comme IBM, des entreprises en démarrage et des investisseurs en capital risque, ainsi que des investisseurs étrangers directs comme des fonds souverains.

Nous devons établir des liens entre notre secteur privé et notre secteur public en matière de défense afin que le secteur privé comprenne mieux nos besoins. Ainsi, nous créerons des centres de recherche capables de mener des recherches classifiées, car nous ne voulons pas forcément dévoiler nos intentions par rapport à nos activités et nos besoins pour assurer notre sécurité et notre souveraineté. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place une série de carrefours sécurisés de l'innovation pour la défense à travers le pays. Nous rattraperons ainsi d'autres acteurs, comme les États-Unis.

Pour concevoir ce système, nous avons examiné ce qui a fonctionné ou pas ailleurs dans le monde. Nous sommes très encouragés par le fait que nous disposons d'autant de talents canadiens, comme vous le savez, madame Romanado, au Québec et ailleurs. Il y a tellement de talents, avec tant d'ingénieurs et tant d'entrepreneurs. J'aime dire que nous allons rivaliser et que nous allons gagner, et c'est ce que nous essayons de faire.

Sherry Romanado: Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, madame Romanado.

Monsieur le ministre, merci d'être venu.

Je vais suspendre la séance un instant pour nous permettre de faire la transition.

L'hon. David McGuinty: Monsieur le président, si vous le permettez, j'aimerais prendre une minute pour souhaiter à tous les membres des Forces armées canadiennes de joyeuses fêtes. Joyeux Noël. Joyeuse Hanoukka. Nous les remercions pour leur service, où qu'ils se trouvent. Je suis sûr que tous les députés se joindront à nous pour leur offrir nos meilleurs vœux et les remercier pour leur service.

Merci de votre attention.

Le président: C'est bien dit.

Merci.

La séance est suspendue, juste un instant.

• (1910) _____ (Pause) _____

• (1920)

Le président: Bon retour à tous.

Je souhaite la bienvenue à Julie Chassé, dirigeante principale des finances du Centre de la sécurité des télécommunications.

Nous allons poursuivre avec les questions.

Je donne la parole à M. Kibble pour six minutes.

Jeff Kibble: Merci, monsieur le président.

Je veux approfondir la question des augmentations salariales. On entend souvent parler d'augmentations salariales de 20 %, de la bonne nouvelle que cela représente et de l'enthousiasme général.

Combien de grades bénéficient de cette augmentation salariale de 20 %? Nous avons toute une liste de grades.

Stephen Kelsey: L'augmentation salariale de 20 %, dont nous sommes très reconnaissants, concerne le grade le plus bas, celui de soldat.

Jeff Kibble: Elle ne concerne qu'un seul grade.

Le niveau suivant est de 13 %. Est-ce exact?

Stephen Kelsey: L'augmentation suivante est de 13 % pour les grades intermédiaires...

Jeff Kibble: Combien de grades bénéficient de l'augmentation de 13 %, si un seul bénéficie de l'augmentation de 20 %? Les autres bénéficient de...?

Stephen Kelsey: Il s'agit de tous les soldats formés, jusqu'au grade de lieutenant-colonel.

Jeff Kibble: Cela représente environ 12 ou 13 grades. Est-ce exact?

Stephen Kelsey: Oui, monsieur.

Jeff Kibble: Alors, pour les grades supérieurs, qui ont le plus de qualifications, de compétences et d'expérience, à combien s'élèveraient leurs augmentations salariales?

Stephen Kelsey: Elles seraient de 8 %.

Jeff Kibble: À mon avis, 8 % ne récompensent certainement pas les réalisations, les compétences et l'expertise. Cependant, je reconnais qu'il s'agit globalement d'une augmentation salariale positive. Ce n'est tout simplement pas tout à fait ce qui avait été annoncé.

J'aimerais parler de l'indemnité différentielle de logement des forces canadiennes, l'IDLFC, qui a remplacé l'indemnité différentielle provisoire de vie chère, l'IDPVC. À ce sujet, j'ai entendu dire dans les nombreuses bases que j'ai visitées qu'il est certain que des personnes ayant perdu leur IDPVC ont en fait subi une baisse de salaire, malgré la nouvelle augmentation salariale, parce qu'elles n'avaient pas droit à la nouvelle IDLFC.

Pourriez-vous me dire quels grades ne bénéficient pas de l'IDLFC?

Stephen Kelsey: L'indemnité différentielle de logement ne dépend pas du grade, mais elle illustre bien l'importance de bien faire les choses en matière de rémunération et d'avantages sociaux. L'objectif n'est pas d'enlever quoi que ce soit. Il s'agit en fait de récompenser le comportement et les conséquences de vivre dans certains endroits où nos bases sont situées.

Jeff Kibble: Si je comprends bien, et vous pourriez peut-être me le confirmer, ceux qui gagnent... Les grades de caporal et plus, en raison de leur salaire, n'ont pas droit à l'IDLFC. S'ils vivent dans des logements familiaux, ils sont également... Pouvez-vous me le confirmer, s'il vous plaît?

Stephen Kelsey: Je ne suis pas en mesure de confirmer les détails, mais je le répète, l'intention est que, pour ceux qui vivent là où le coût de la vie est plus élevé, nous utilisons les mécanismes à notre disposition pour nous assurer que...

Jeff Kibble: Si je comprends bien... et vous pourriez peut-être le confirmer, je vais le dire autrement. Quiconque gagne 90 000 \$ ou plus par an n'a pas droit à admissible à l'IDLFC.

Pouvez-vous également confirmer qu'ils n'y ont pas droit s'ils vivent dans des logements militaires?

Stephen Kelsey: Monsieur le président, le Comité mérite une réponse complète. Malheureusement, je ne suis pas en mesure de vous la fournir.

Jeff Kibble: C'est ce que je crois comprendre. En réalité, très peu de personnes bénéficient de l'IDLFC, alors que l'IDPVC était un taux uniforme. Pouvez-vous me le confirmer? L'ancienne IDPVC était uniforme, quel que soit le grade et les compétences. Elle était basée sur le lieu de résidence et le coût de la vie dans cette région. Cela ne me semble pas très équitable.

Avez-vous entendu parler, comme moi, de personnes qui, même avec la nouvelle augmentation salariale, gagnent moins par mois? Elles ont perdu leur IDPVC et ne touchent pas l'IDLFC, et la perte dépasse l'augmentation salariale. Cela vaut pour la majorité des grades, sauf celui de soldat.

Stephen Kelsey: Cela illustre bien le fait que nous devons vraiment trouver la bonne solution. L'intention n'est pas de supprimer quoi que ce soit. Pour chaque militaire, en fonction de son métier et de son lieu de travail, la situation sera différente, qu'il s'agisse du type d'unité ou des qualifications particulières.

Jeff Kibble: Je comprends que vous estimiez nécessaire de trouver la bonne solution. Pourriez-vous déclarer officiellement si vous pensez que nous avons trouvé la bonne solution et si vous estimez que celle-ci devrait être réexaminée? Je ne pense pas que nos militaires actifs... Certains devraient obtenir une augmentation de salaire, mais pour d'autres, leur augmentation est annulée et, en fait, ils perdent de l'argent. J'ai entendu de nombreux exemples.

Pensez-vous que c'est juste?

Stephen Kelsey: L'un des grands avantages de cet investissement dans la rémunération et les avantages sociaux est qu'il nous permet de nous assurer de bien faire les choses. Il est constamment révisé. En instaurant l'indemnité différentielle pour le logement, notre but n'était pas d'enlever quoi que ce soit. Nous voulions en fait renforcer et favoriser les bons comportements. Nous continuerons à chercher à obtenir...

Jeff Kibble: Vous affirmez que, selon vous, l'indemnité différentielle pour le logement visait à renforcer les bons comportements, ou était-elle destinée à compenser le coût de la vie plus élevé dans les endroits où les gens devaient vivre? Quel que soit votre grade, quel que soit le salaire que vous gagnez, ne devriez-vous pas recevoir un montant égal? Le coût de la vie n'est-il pas le même?

Stephen Kelsey: Je vous remercie de me permettre de l'exprimer comme il faut, car c'est important.

Il s'agit d'un ensemble d'avantages que nous essayons d'offrir au jeune soldat vivant à Toronto ou à l'aviateur de Cold Lake. Chaque situation est différente. Nous devons revoir sans cesse ce que nous offrons. L'indemnité différentielle pour le logement des Forces canadiennes, telle que nous l'avons conçue et mise à l'essai, s'est manifestée d'une manière qui nécessite un examen continu.

Nous sommes très reconnaissants de cet investissement. Une série d'incitatifs, notamment l'indemnité différentielle pour le logement, la rémunération pour les missions sur le terrain et les déploiements sur les navires, les incitatifs pour ceux qui acceptent des affectations...

Jeff Kibble: Je m'intéresse au logement et non aux autres avantages, que je crois fermement que nos militaires méritent, qu'il s'agisse d'un déploiement ou d'une mission en mer. En ce qui concerne plus particulièrement le logement, affirmez-vous qu'un examen est en cours ou s'agit-il simplement d'une platitude générale selon laquelle vous estimez qu'un examen devrait avoir lieu un jour?

Stephen Kelsey: Nous examinons toujours les incitatifs, surtout en ce qui concerne le logement, car la situation est différente selon les endroits, afin de nous assurer que nous faisons les bons choix.

Jeff Kibble: Un examen est-il en cours?

Le président: Merci, monsieur Kibble.

Jeff Kibble: Un examen est-il en cours...

Stephen Kelsey: Je vous donnerai une réponse complète, monsieur le président, pour la question précise sur le logement, mais nous examinons en permanence la rémunération et les avantages sociaux.

Le président: Merci.

Madame Lapointe, vous disposez de six minutes.

Viviane Lapointe: Merci, monsieur le président.

Madame Xavier, le budget prévoit de nouvelles ressources pour la cyberdéfense et la sécurité des communications. Pouvez-vous nous dire quelles améliorations ce financement permettra d'apporter aux capacités du Centre de la sécurité des télécommunications?

Caroline Xavier (cheffe, Centre de la sécurité des télécommunications): Dans le budget supplémentaire (B), le CST obtient 70 millions de dollars supplémentaires. La majeure partie de ces fonds est consacrée au programme de cryptographie qui fait partie de notre mandat. Une partie de notre travail consiste à veiller à ce que la cryptographie et la sécurité des communications soient bien protégées. Nous devons continuer à investir dans cette infrastructure.

Par conséquent, 9,5 millions de dollars y sont consacrés. Il s'agit de remplacer les infrastructures vieillissantes et de poursuivre la modernisation. On peut aussi y voir une façon de continuer à garantir la mise à niveau de nos serrures et de nos clés. Les autres 22,5 millions de dollars représentent un report de fonds. Nous avons entendu le ministre utiliser cette expression tout à l'heure. C'est l'occasion de nous assurer que le financement correspond aux résultats attendus du projet et de continuer à maintenir le projet sur la bonne voie.

Les systèmes de cryptographie ne sont pas tous égaux. Nous devons nous assurer que le système que nous utilisons continue de garantir la sécurité de nos données et qu'il sera capable de les protéger contre les adversaires qui pourraient s'intéresser à certaines d'entre elles. De plus, il sous-tend toutes les communications militaires et garantit que nous sommes en mesure d'exploiter toutes les capacités, comme les avions de chasse utilisés par l'armée, et veille à ce que la cryptographie soit aussi protégée que possible.

La plupart des investissements sont déjà réalisés. Une partie des investissements est destinée à d'autres ministères. On parle alors de transferts ministériels. Ils visent notamment à garantir la mise à jour continue de ce que nous appelons notre programme de communications sécurisées pour les dirigeants nationaux, qui concerne les appareils sécurisés que nous utilisons pour communiquer. Ils comprennent également le transfert de certains fonds au ministère des Affaires étrangères pour notre présence à l'étranger, ainsi qu'à la GRC pour qu'elle puisse continuer à faire le travail qu'elle fait en notre nom, notamment lorsque nous effectuons des enquêtes de sécurité, par exemple.

Viviane Lapointe: Compte tenu de votre riche expérience et de votre expertise, pouvez-vous nous dire comment les nouveaux fonds renforceront la capacité du CST à protéger les systèmes du gouvernement et à assurer le soutien d'opérations sécurisées dans tous les ministères fédéraux?

Caroline Xavier: Comme je l'ai mentionné, le CST a pour mandat d'assurer la cybersécurité et la protection de l'information. Pour ce faire, il faut disposer d'un système de cryptographie et rester à la pointe de l'innovation en matière de protection de nos systèmes. Le système de cryptographie protège la maison, mais pour garantir que toutes les serrures et toutes les clés restent sécurisées et que nos communications restent sécurisées, nous devons continuer à le mettre à jour et à investir dans ce domaine afin d'éviter que les clés soient volées et copiées.

En tant qu'autorité nationale chargée de la sécurité des communications au Canada, nous protégeons les renseignements les plus confidentiels. Nous devons veiller à ce qu'ils restent protégés. Nous le faisons en collaboration avec d'autres partenaires. Je me réjouis tout particulièrement des annonces que le premier ministre a faites en juillet. Par exemple, nous collaborons avec le Royaume-Uni pour continuer à diversifier notre cryptographie. Nous continuons à assurer la résilience du partenariat du Groupe des cinq en matière de cryptographie, et nous réalisons ces investissements, d'autant plus que nous continuons à investir dans des solutions souveraines pour le Canada.

Viviane Lapointe: Merci.

Lieutenant-général Kelsey, le budget prévoit des fonds pour l'instruction, la préparation et le soutien matériel. Pouvez-vous nous dire quelles améliorations cela apporte à la préparation opérationnelle des Forces armées canadiennes?

Stephen Kelsey: Cet investissement important nous permet d'envoyer davantage de personnel sur le terrain pour l'instruction et d'augmenter le nombre d'heures de vol. Il est principalement axé sur les forces dont nous disposons. Il augmente leur disponibilité, ouvre et donne accès à davantage de pièces, et permet d'offrir plus d'instruction à tous les niveaux, que ce soit pour les forces aériennes, terrestres, maritimes ou spéciales.

Viviane Lapointe: Madame Beck, le budget prévoit des autorisations supplémentaires pour plusieurs grands projets d'immobilisations. Pouvez-vous nous expliquer comment ce financement supplémentaire permettra de faire progresser les projets de construction navale, d'acquisition d'aéronefs et d'infrastructures déjà en cours?

Stefanie Beck: Lors de nos discussions avec l'industrie canadienne à travers le pays, celle-ci a toujours cherché de notre part des engagements à long terme, un signal clair de la part du gouvernement que nous nous engageons à mener à bien tous nos projets, ainsi que notre capacité à fournir notre financement à temps et, franchement, à l'avance si possible, afin qu'elle puisse se procurer des articles à long délai de livraison et former sa main-d'œuvre pour s'assurer qu'elle soit prête en cas de besoin urgent.

Ce sont ces types de fonds qui contribueront à renforcer la confiance dans la capacité du gouvernement à respecter ses engagements contractuels et, par conséquent, à garantir que l'armée dispose de l'équipement dont elle a besoin au moment où elle en a besoin.

Viviane Lapointe: Dans le même ordre d'idées, comment les ressources prévues dans ce budget aideront-elles le ministère à améliorer la gestion et la réalisation de ces projets d'investissement?

Stefanie Beck: Tout en honorant les contrats en vigueur, c'est-à-dire en respectant nos engagements, nous examinons comment nous prenons nos décisions en interne. Bien sûr, nous pouvons contrôler la façon dont nous gérons notre propre ministère. Je pense que notre présence devant vous pour examiner le fonctionnement

du budget supplémentaire des dépenses illustre la complexité actuelle du gouvernement dans l'exécution de tout contrat.

Cela fait partie de l'examen global en cours, notamment avec la nouvelle Agence d'investissement pour la défense, afin de voir comment nous pouvons faire mieux pour l'industrie canadienne et obtenir de meilleurs résultats pour les forces armées.

Le président: Monsieur Savard-Tremblay, vous disposez de six minutes.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

Je souhaiterais quand même commencer par l'adoption d'une motion qui, selon les discussions qui ont eu lieu, se fera de manière unanime. Ça ne devrait donc pas prendre trop de temps.

Sherry Romanado: Serait-il possible d'en obtenir une copie?

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Oui, je pense que nous en avons suffisamment.

La motion concerne l'étude du projet de loi C-11. En fait, tout ce qui diffère entre la version qui vous est distribuée et ce que je vais lire est l'ajout de quatre caractères, à savoir « C-11 ». Nous avons oublié de l'indiquer, alors c'est la seule chose qui va changer.

Considérant que le Comité n'a pas pu entendre le témoignage de l'honorable Morris J. Fish, C.C., C.R., ni lui poser de questions en raison de difficultés techniques;

Considérant que le ministre de la Justice et procureur général du Canada n'a pas comparu devant le Comité malgré l'invitation qui lui a été adressée et malgré l'importance de son témoignage, telle que soulignée dans la motion d'étude adoptée le 23 octobre 2025;

Considérant que les transcriptions des réunions des 20 novembre, 27 novembre et 2 décembre 2025 ne sont toujours pas disponibles dans les deux langues officielles;

Que les membres du Comité disposent d'un délai supplémentaire d'une semaine après l'adoption de cette motion pour soumettre leurs propositions d'amendement à la greffière, et que l'étude détaillée du projet de loi C-11 (article par article) soit reportée au retour du Parlement, en janvier 2026.

[Traduction]

Le président: Nous avons un avis de motion. Cela ne fait pas partie du budget supplémentaire des dépenses, dont nous discutons actuellement. Nous avons besoin du consentement unanime pour procéder si nous présentons cette motion.

Avons-nous le consentement unanime?

Des députés: D'accord.

Le président: Pour débattre de la motion, la parole est à vous, madame Romanado.

[Français]

Sherry Romanado: Je remercie mon collègue de proposer cette motion.

J'aimerais m'assurer d'avoir bien compris ce qu'il disait. A-t-il dit qu'il ajouterait les quatre caractères « C-11 » quelque part?

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Cet ajout figure seulement à la fin de la motion, soit à « l'étude détaillée du projet de loi C-11 ». C'est le seul endroit.

Je pense que la motion établit assez clairement qu'elle porte sur le projet de loi, mais nous voulons le préciser malgré tout.

Sherry Romanado: D'accord.

Je suis d'accord avec mon collègue sur sa motion, parce que nous n'avons pas pu entendre l'honorable Morris Fish en raison de problèmes techniques. Je sais qu'il a envoyé son discours d'ouverture, mais nous n'avons pas eu la chance de lui poser des questions. Il y a aussi le fait que son premier rapport, qu'il a déposé, était essentiel.

Je conviens qu'il sera peut-être utile au Comité de réinviter le juge Fish et que ce serait une bonne idée d'avoir l'occasion de discuter avec lui.

Je ne sais pas si mes autres collègues sont d'accord.

[Traduction]

Le président: Monsieur Bezan, c'est à vous.

James Bezan: Nous sommes d'accord, et nous soulevons également le manque de transcriptions bilingues de nos trois précédentes séances sur le projet de loi C-11. Cela complique la prise en compte des témoignages et leur intégration dans d'éventuels amendements au projet de loi. C'est une préoccupation, donc je soutiens cette motion sans réserve.

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires?

Allez-y, madame Romanado.

[Français]

Sherry Romanado: En ce qui concerne les amendements, je vois que nous disposons d'une semaine de plus pour les proposer, ce qui veut dire que l'échéance serait mardi prochain. Peut-on avoir la date précise?

Il est précisé que les membres ont « une semaine après l'adoption de cette motion pour soumettre leurs propositions d'amendement à la greffière » et que l'étude article par article est reportée au mois de janvier.

Je suis en faveur de la motion, et je voudrais seulement avoir la date limite concernant la soumission des propositions d'amendement. C'est tout. C'est ce que je voudrais clarifier. Nous n'avons pas besoin de changer la motion. Je voudrais seulement les instructions.

[Traduction]

Le président: On m'informe que la date limite pour les amendements serait le 11 décembre à 16 heures.

Y a-t-il d'autres commentaires?

Demandez-vous l'ajout de l'amendement...?

Sherry Romanado: Non, je voulais simplement obtenir des précisions.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: C'est clair, et la date a été dite en public. Alors, nous avons une date et nous...

Sherry Romanado: C'est ça; nous n'avons pas besoin de changer la motion. Je voulais seulement clarifier la date limite. C'est tout. Merci.

[Traduction]

Le président: Cela reporte également notre examen article par article à la prochaine réunion.

Y a-t-il consentement unanime? Pouvons-nous procéder?

(La motion est adoptée.)

Le président: La parole est à vous, monsieur Bezan.

James Bezan: À la place, puisque nous en parlons et que j'ai donné avis de motion mardi dernier, le 25 novembre, je propose la motion suivante:

Que, conformément à l'article 108 (1)a) du Règlement, le Comité demande au ministère de la Défense nationale de produire le protocole d'entente complet et non caviardé conclu avec la Province de l'Ontario relativement à la mise en oeuvre des dispositions du projet de loi C-11, et que ce protocole d'entente soit produit auprès du Comité dans les cinq jours suivant l'adoption de la présente motion.

Je répète que je pense que c'est une donnée importante dont nous avons besoin pour bien examiner les amendements potentiels.

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires?

Allez-y, madame Romanado.

Sherry Romanado: Pourrais-je la consulter? Je sais que nous l'avons reçue. Pouvez-vous me donner un instant pour la consulter afin que je puisse suivre?

Le président: Je ne veux pas suspendre la séance. Pouvons-nous prendre un moment pour examiner le texte?

Je suis désolé, mesdames et messieurs les témoins. J'essaie de régler des affaires courantes.

Une voix: Cela vous concerne, mesdames et messieurs.

Le président: Cela vous concerne, c'est tout à fait vrai.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je suis désolé également, mais vous comprendrez que c'est l'une de nos dernières rencontres avant les Fêtes. Il faut discuter de certaines choses.

[Traduction]

Le président: Cela prend peut-être un peu plus de temps que prévu, j'en suis désolé.

Nous suspendons la séance pendant deux minutes.

● (0940)

(Pause)

● (0940)

Le président: La parole est à vous, madame Romanado.

Sherry Romanado: Merci beaucoup pour votre patience. Je voulais simplement consulter la motion.

À ce propos, j'aimerais proposer un amendement. Je vais l'expliquer, puis je le lirai. Je me ferai un plaisir de le distribuer.

L'amendement consiste à supprimer les mots « et non caviardé » et à ajouter, après les mots « de produire », ce qui suit: « conformément à la Loi sur l'accès à l'information ». Ensuite, il remplacerait « dans les cinq jours » par « dès que possible ».

La motion modifiée se lirait comme suit: « Que, conformément à l'article 108(1)a) du Règlement, le Comité demande au ministère de la Défense nationale de produire, conformément à la Loi sur l'accès à l'information, le protocole d'entente complet conclu avec la province de l'Ontario relativement à la mise en oeuvre des dispositions du projet de loi C-11, et que ce protocole d'entente soit produit auprès du Comité dès que possible suivant l'adoption de la présente motion. »

Si vous le souhaitez, je peux vous envoyer le texte.

Le président: Dans les deux langues?

Sherry Romanado: Dans les deux langues.

Le président: Pour le débat, M. Bezan a la parole.

James Bezan: L'accès à l'information et la protection des renseignements confidentiels ne me posent aucun problème. Cependant, le délai pour le recevoir doit précéder notre examen article par article et, de préférence, la date limite pour déposer nos amendements. C'est pourquoi le délai de « cinq jours » est important. Si nous voulons faire notre travail et le faire en connaissance de cause, nous avons besoin de ce document.

Je m'oppose au délai que vous proposez, car « dès que possible » peut signifier dans deux ans. Certaines de mes demandes d'accès à l'information auprès du ministère remontent à six ou sept ans, et je n'ai toujours pas reçu de réponse.

[Français]

Le président: Monsieur Savard-Tremblay, la parole est à vous.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je suis d'accord à propos de la Loi sur l'accès à l'information.

Pour ce qui est de la période de cinq jours, honnêtement, pour l'avoir déjà vécu dans un autre comité où nous avons demandé des documents et où même les hauts fonctionnaires nous avaient promis que nous pouvions les avoir dans le délai que nous propositions, il me semble que ça avait finalement pris trois ou quatre fois le délai. Ce n'est pas contraignant, mais je pense que ce n'est pas une mauvaise idée de mettre un délai, peu importe ce que ce sera. Honnêtement, je ne m'attends pas à ce que ça soit véritablement donné dans les cinq jours, mais je pense que le préciser est quand même une manière d'indiquer notre intention d'aller vite.

Pour ce qui est de la Loi sur l'accès à l'information, je suis d'accord.

Monsieur le président, je propose donc un sous-amendement à l'amendement pour retirer « le plus rapidement possible » et conserver « la Loi sur l'accès à l'information ».

[Traduction]

Le président: Nous avons un sous-amendement. Y a-t-il d'autres commentaires?

Monsieur Savard-Tremblay, souhaitez-vous présenter le sous-amendement?

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Le sous-amendement consiste à garder « cinq jours » dans la proposition de changement. Nous revenons donc à la motion originale en ce qui a trait aux cinq jours. Cependant, nous ajoutons « la Loi sur l'accès à l'information ».

[Traduction]

Sherry Romanado: Soyons honnêtes. « Cinq jours », ce n'est pas raisonnable. Nous pourrions dire « avant la prochaine réunion consacrée à l'étude du projet de loi C-11 ». M. Bezan a dit qu'il aimerait l'avoir avant le début de notre examen des dispositions...

James Bezan: Oui, l'avoir avant.

Sherry Romanado: Tout à fait. « Cinq jours », ce n'est pas réaliste. Soyons honnêtes. Il faut du temps pour produire cela. Je dirais « avant la prochaine réunion consacrée au projet de loi C-11 », c'est certain. Je ne pense pas que nous puissions l'obtenir en cinq jours. Je ne veux pas présenter quelque chose que nous savons irréaliste.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: La prochaine réunion est dans cinq jours, il me semble.

[Traduction]

Sherry Romanado: La prochaine réunion sur le projet de loi C-11 aura lieu, espérons-le... Nous ne savons pas quand le juge Fish sera disponible. Nous ne savons pas si ce sera la semaine prochaine. Nous avons dit que nous passerions à l'examen article par article au début de la nouvelle année. La Chambre ne reprendra ses travaux qu'à la fin du mois de janvier. Je ne sais pas si M. Fish sera disponible. Il se peut même qu'il ne soit pas là la semaine prochaine. Voyons si nous pouvons obtenir la présence du juge Fish.

Je pense qu'il est raisonnable de dire « avant le début de l'examen article par article », c'est certain. Je suis d'accord.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Ce n'était tout simplement pas ça. Au début, quand vous disiez « avant la prochaine rencontre sur le projet de loi C-11 », il me semble que c'était mardi, donc ça revient à cinq jours. Parler de l'étude article par article est une autre proposition. Je voulais simplement le clarifier.

Cela dit, ce que je crains, c'est que la proposition de Mme Romanado n'est pas claire sur le fait d'envoyer une directive et de demander des documents dans un délai. Nous-mêmes ne savons pas quand sera la rencontre. Nous leur demandons de le faire avant notre rencontre, mais nous ne savons pas quand elle aura lieu. C'est juste ça, l'idée.

[Traduction]

Sherry Romanado: Pourrions-nous dire « avant le début de l'examen article par article »? Cela suffirait-il?

[Français]

Avant que nous commencions l'étude article par article...

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Cependant, nous ne savons pas quand aura lieu l'étude article par article.

Sherry Romanado: Nous venons d'adopter une motion selon laquelle nous allons reporter l'étude article par article au mois de janvier.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Oui, mais, pour la raison que vous-même évoquiez, c'est-à-dire, entre autres, si M. Fish n'était pas disponible, nous ne pourrions pas tenir cette rencontre. Elle pourrait avoir lieu au cours de la deuxième semaine de février plutôt que de la dernière semaine de janvier.

Quelle indication avons-nous dans cette motion? Nous demandons des documents, mais nous disons qu'ils doivent peut-être être remis éventuellement. C'est juste ça, l'idée.

Sherry Romanado: Alors remettrons-le dans l'autre motion que nous venons d'adopter. Nous avons dit que nous ne commencerions pas l'étude article par article avant que le Parlement rouvre au mois de janvier. Si M. Fish n'était pas disponible la semaine prochaine, ça voudrait dire qu'il sera peut-être disponible seulement à la fin du mois de janvier. Ça voudrait dire que nous ne pourrions pas commencer l'étude article par article avant le début du mois de février, tout en sachant que nous devons avoir ce mémorandum avant l'étude article par article.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je comprends, et c'est ce que nous voulons aussi, mais je crains une chose. Si j'étais chargé de produire les documents et que je recevais cette demande du Comité, ma première question serait de savoir de combien de temps je dispose pour le faire.

[Traduction]

Le président: Récapitulons. Nous avons déjà adopté à l'unanimité une motion concernant votre proposition relative à M. Fish et ainsi de suite. C'est déjà fait.

Nous avons maintenant une motion présentée par M. Bezan, amendée par Mme Romanado et sous-amendée. Pouvez-vous me récapituler la motion sous-amendée? Madame la greffière, pouvez-vous nous récapituler où nous en sommes, s'il vous plaît?

La greffière du Comité (Ariane Calvert): Si je comprends bien, le sous-amendement de M. Savard-Tremblay vise à supprimer « dès que possible » et à conserver « dans les cinq jours ».

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Si Mme Romanado veut choisir un délai plus réaliste, je ne suis pas contre, mais il faut l'indiquer. Autrement dit, ça ne peut pas être aussi vague que « avant une rencontre », alors que nous n'avons pas encore de date.

Comme elle était en train de discuter, je ne sais pas si Mme Romanado m'a entendu.

[Traduction]

Le président: Si je comprends bien, si je peux interpréter, il s'agit de l'obtenir avant l'examen article par article.

Nous entendrons d'abord M. Bezan, puis Mme Romanado.

James Bezan: J'invoque le Règlement. Vous avez un sous-amendement qui supprime « dès que possible » de l'amendement proposé par Mme Romanado. Nous devrions régler ce point. Ensuite, ils auront la possibilité de modifier, de faire un sous-amendement à l'amendement, s'ils le souhaitent, et nous pourrions ensuite débattre de la motion.

Votons sur le sous-amendement dès que possible.

Le président: Oui, ce...

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je veux tenir compte de l'inquiétude de Mme Romanado quant au délai qui ne serait pas raisonnable. Je ne suis pas en désaccord pour choisir un délai plus raisonnable, mais je ne pense pas qu'inscrire une réunion à une date incertaine soit une bonne chose pour exiger des documents. Pourquoi ne pas les demander au retour en janvier, par exemple? Serait-ce préférable? Au moins, nous avons une date pour le retour de la Chambre.

[Traduction]

Le président: Le débat reste ouvert. Nous débattons du sous-amendement, alors poursuivons ce débat. Je pense que nous débattons de la terminologie à utiliser pour désigner cette date.

Allez-y, madame Romanado.

Sherry Romanado: Je suis d'accord pour traiter le sous-amendement. Cela rend les choses beaucoup plus claires, mais je pense qu'il serait utile que nous ayons deux secondes pour en discuter, car je pense que nous pouvons trouver une solution.

James Bezan: Votons d'abord sur le sous-amendement.

Le président: Je peux suspendre la séance afin que nous puissions en discuter rapidement.

James Bezan: Régions d'abord le sous-amendement.

Le président: Nous pouvons le faire.

James Bezan: Ensuite, nous pourrions nous pencher sur l'amendement.

Le président: Nous pouvons également le faire pendant la suspension. Je vais suspendre la séance un instant.

● (0950)

(Pause)

● (0950)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

Monsieur Savard-Tremblay, avez-vous quelque chose à ajouter?

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Oui, monsieur le président.

On m'a convaincu de retirer mon sous-amendement et d'en déposer un autre.

Le sous-amendement à l'amendement qui, je le rappelle, visait deux choses, propose encore une fois de garder la partie sur la Loi sur l'accès à l'information, mais plutôt que de demander les documents « le plus tôt possible », je propose de mentionner « avant le 15 janvier 2026 ».

C'est le nouveau sous-amendement qui est sur la table.

[Traduction]

Le président: Avons-nous le consentement unanime pour régler le sous-amendement initial?

Des députés: D'accord.

(Le sous-amendement est retiré.)

Le président: Pouvons-nous passer au sous-amendement présenté par M. Savard-Tremblay?

(Le sous-amendement est adopté.)

Le président: Revenons aux témoins... Pouvons-nous continuer?

James Bezan: Non, nous devons voter sur l'amendement et la motion dans leur intégralité.

Le président: Y a-t-il consentement unanime?

(L'amendement modifié est adopté.)

(La motion modifiée est adoptée.)

Le président: Très bien.

Nous revenons aux témoins. Monsieur Savard-Tremblay, je crois que c'était votre tour, alors poursuivez, je vous en prie.

Je vais donner la parole à un député conservateur, soit M. Anderson.

Scott Anderson: Madame Beck, la stratégie de modernisation prévoit 8 500 recrues pour la Force régulière et autant pour la Réserve d'ici 2040. Votre ministère a-t-il déterminé si le processus actuel de recrutement et de formation est en mesure d'atteindre ce nombre?

Stefanie Beck: Je vais laisser le vice-chef vous en dire plus, mais c'est exactement notre priorité.

Je dirais que ce n'est pas aussi simple que d'augmenter le recrutement. Il faut s'assurer que les recrues disposent de l'équipement et des terrains d'instruction nécessaires, ainsi que du logement et des avantages sociaux. Ce sont des processus complexes qui vont de pair, ce n'est donc pas seulement une question de...

Scott Anderson: En effet. Avez-vous un plan concret pour y parvenir?

Stefanie Beck: Oui.

Scott Anderson: Avez-vous un modèle?

Stefanie Beck: Oui.

Scott Anderson: Pouvons-nous voir ce modèle?

Stefanie Beck: Pas pour l'instant, mais nous pourrions assurément vous donner plus de détails ultérieurement.

Scott Anderson: Pouvez-vous nous l'envoyer, alors? Merci beaucoup.

Général Kelsey, dans « Point d'inflexion 2025 », il est clair que le Canada n'est pas en mesure de déployer et de maintenir une seule brigade de combat, sans parler d'une division. Quel est le calendrier prévu pour porter les effectifs à l'échelle d'une division?

Stephen Kelsey: La première étape consiste à regrouper les divisions de combat, comme vous l'avez mentionné à propos de « Point d'inflexion », mais elles sont vides. Nous ne pouvons en déployer qu'une à la fois si nous regroupons les effectifs et l'équipement. Le commandant de l'armée a beaucoup de pain sur la planche. Il a un plan solide, mais celui-ci nécessite des investissements détaillés sur la durée.

Pour répondre à votre question précédente, il a tout planifié. Cela inclut l'équipement, l'emplacement de ces personnes et tous les systèmes qui permettront aux militaires et à leurs familles de fonctionner.

Scott Anderson: Avons-nous un calendrier à ce sujet?

Stephen Kelsey: Il a un calendrier, mais il s'agit de l'agrégation de la structure dont nous disposons. Pour le moment, avec son équipe de direction, il travaille sur les détails concernant la date à laquelle la Division de manœuvre sera prête au combat, la Division continentale et, surtout, la Division de soutien. Ce sont les trois...

Scott Anderson: Nous n'avons donc pas de date à ce sujet.

Stephen Kelsey: Il en a une, mais nous devons en fait planifier les investissements dans le détail.

Scott Anderson: D'accord.

Il est impossible d'augmenter les effectifs des FAC sans conserver les forces entraînées. Quel est le taux d'attrition actuel et comment se compare-t-il à votre prévision d'attrition lorsque vous modélisez la croissance des forces?

Stephen Kelsey: C'est un facteur déterminant. Notre taux d'attrition est en fait meilleur que celui de nos partenaires du Groupe des cinq, mais nous ne sommes pas satisfaits. Nous planifions individuellement le nombre de personnes susceptibles de prendre leur re-

traite ou de changer de poste, mais cela ne vaut que si les conditions de rémunération sont satisfaisantes et si les recrues ont la possibilité d'utiliser l'équipement auquel elles aspirent ou auquel elles croient. C'est une vision globale. Nous consacrons autant d'énergie à retenir les talents dont nous disposons et à les cultiver qu'à en recruter.

Scott Anderson: Du point de vue de l'effet net, la force est-elle actuellement en expansion ou en déclin?

Stephen Kelsey: Elle est en fait en expansion pour la première fois depuis dix ans.

Scott Anderson: Très bien.

L'armée est-elle aujourd'hui en mesure de constituer ne serait-ce qu'un seul bataillon de réserve qui réponde aux normes de préparation au combat de l'OTAN?

Stephen Kelsey: Si la question porte précisément sur un bataillon de réserve, la réponse est non. Ce n'est pas leur rôle. Ils ne sont pas équipés et n'ont pas bénéficié d'investissements. C'est ce qui doit changer.

Scott Anderson: D'accord.

En ce qui concerne les Rangers canadiens et l'expansion dans l'Arctique, le document souligne que l'Arctique est une priorité et que les Rangers doivent être intégrés dans une structure de deuxième Division de défense du Canada. Quelle augmentation des effectifs, de l'instruction et de l'équipement prévoyez-vous pour les Rangers?

Stephen Kelsey: Le renforcement des Rangers, tel qu'il est présenté dans ce document, se concentre sur l'équipement et les rôles. Chaque localité est différente, surtout dans le Nord, en ce qui concerne la taille des patrouilles de Rangers qu'elle peut soutenir. En fait, certaines localités sont en déclin. L'intention est de croître, afin d'être le plus utile possible localement, mais nous ne voulons pas seulement une présence permanente; nous voulons des rôles renforcés en matière de communication et de connaissance du domaine dans tout l'Arctique.

Scott Anderson: D'accord.

Dans le document « Point d'inflexion 2025 », on reconnaît que le Canada manque de capacités de simulation et d'instructeurs pour absorber davantage de recrues. Quels nouveaux projets d'infrastructure sont financés pour accroître les capacités d'instruction, et quel est le calendrier de mise en œuvre?

Stephen Kelsey: Le calendrier est en cours de révision. Nous avons un comité de campagne de recrutement qui ne se contente pas d'examiner les candidatures. Il s'agit de cette filière plus ardue qui consiste à amener les recrues à ce que nous appelons le point « fonctionnel ». Elle repose sur la disponibilité de champs de tir, l'augmentation du nombre de logements et la présence d'instructeurs. Notre défi consiste à essayer de tout faire en même temps. La séquence du comité de campagne consiste à déterminer précisément cela. Chaque service est légèrement différent, mais c'est la priorité absolue du chef d'état-major de la défense.

En fait, la prochaine réunion du comité de campagne de recrutement, qui aura lieu la semaine prochaine, portera précisément sur ce sujet: la filière.

Scott Anderson: S'il manque d'installations, quel est l'impact sur le goulot d'étranglement de l'instruction?

Stephen Kelsey: C'est ce qui dicte le rythme. C'est une excellente question. Nous en sommes conscients. Nous pouvons faire des choix. Nous pouvons improviser. Nous pouvons envoyer des gens sur le terrain dans des tentes ou prendre des risques dans la façon dont nous dispensons la formation sur un navire. Nous préférons suivre la bonne séquence. C'est pourquoi, même si nous attirons un nombre énorme de Canadiens qui veulent s'enrôler, nous devons faire preuve de discipline dans la rapidité avec laquelle nous ouvrons la porte afin de nous assurer que nous pouvons gérer correctement notre croissance.

Le président: Merci, monsieur Anderson.

Monsieur Watchorn, vous disposez de cinq minutes.

[Français]

Tim Watchorn: Merci, monsieur le président.

J'aimerais amener le sujet de la garde côtière dans la conversation aujourd'hui.

C'est gentil d'être des nôtres, donc je vais un peu vous inclure dans la conversation.

Dans le budget supplémentaire des dépenses (B), il est question de 12,6 millions de dollars pour les services de remorquage d'urgence sur la côte Ouest, de 5,2 millions de dollars pour l'affrètement maritime ponctuel et de 3,6 millions de dollars pour investir les recettes provenant des déversements d'hydrocarbures.

Pouvez-vous nous dire exactement comment cet argent va être utilisé? Comment sera-t-il dépensé?

Marc Mes: Je vous remercie de votre question.

Le remorquage sur la côte Ouest est un programme qui a commencé en vertu du Plan de protection des océans en 2018. C'est une façon de répondre au problème des navires hors de service et d'assurer la protection de l'environnement et la sécurité maritime.

[Traduction]

Deuxièmement, le gouvernement élaborera une stratégie nationale sur le remorquage d'urgence. Transports Canada dirige ce projet. Il le présentera au gouvernement au cours de la prochaine année civile avec le soutien de la Garde côtière. Cette analyse et cette étude ont pris en compte tous les besoins en matière de remorquage d'urgence d'un océan à l'autre, y compris dans l'Arctique. Cette étude aidera ensuite le gouvernement à déterminer les prochaines étapes. Il s'agit d'une capacité provisoire qui sera élargie pour répondre à ces besoins.

À titre d'information, depuis 2018, ces navires ont été utilisés 120 fois. Ils ne servent pas seulement pour les navires en panne, mais pour les opérations de recherche et de sauvetage et les interventions environnementales. Ils ont fourni ce filet de sécurité pour la côte Ouest.

Tim Watchorn: Peut-être pourriez-vous faire le point sur l'intégration de la Garde côtière au ministère de la Défense nationale. Comment cela fonctionne-t-il? Comment les membres la vivent-ils? Comment cela se passe-t-il?

Marc Mes: La transition vers l'intégration s'est faite en douceur du point de vue opérationnel. Au quotidien, la Garde côtière continue de faire ce qu'elle a toujours fait. Nous avons reçu un accueil extrêmement chaleureux de la part du ministère. Nous nous sentons très appréciés.

Il existe d'énormes possibilités d'intégration et d'occasions qui nous permettent désormais de faire une planification conjointe. Nous pouvons examiner les possibilités d'approvisionnement. Il y a là une énorme occasion. De plus, nous nous considérons comme un véritable partenaire en matière de défense, de sécurité et de renseignement dans le cadre de nos activités. Nous ne nous écarterons pas de notre mandat principal, mais nous sommes désormais en mesure d'apporter une valeur ajoutée du point de vue de la Garde côtière à ce que le gouvernement souhaite accomplir en matière de défense et de sécurité.

Tim Watchorn: Nous avons déjà parlé de l'information, de la collecte de données et de la surveillance. Cela a-t-il commencé avec l'intégration?

Marc Mes: La Garde côtière a toujours été en mesure de recueillir de l'information. Elle a toujours pu recueillir de l'information à des fins de sécurité et la communiquer à ces fins.

Grâce aux propositions du projet de loi C-12, nous allons désormais pouvoir recueillir de l'information à des fins de sécurité, puis la transmettre à nos partenaires de la défense, de la sécurité et du renseignement. Nous en avons la capacité. Nous recueillons déjà de l'information à des fins de sécurité. Nous serons désormais en mesure de communiquer cette même information et, grâce aux capacités supplémentaires de nos 126 navires, de nos 23 hélicoptères, de nos centres d'opérations et de tous les moyens terrestres dont nous disposons, d'assurer une meilleure connaissance du domaine sur l'eau, sous l'eau et au-dessus de l'eau.

Tim Watchorn: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Savard-Tremblay, vous disposez de deux minutes et demie.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

Comme je n'ai pas de motion, mon intervention va vraiment durer deux minutes et demie cette fois.

Ma question s'adresse aux représentantes du Centre de la sécurité des télécommunications, c'est-à-dire Mme Xavier et Mme Chassé.

Au crédit 1B, le Centre demande un nouveau fonds de 29,95 millions de dollars, dont 22,45 millions de dollars pour la modernisation cryptographique et 7,5 millions de dollars pour l'infrastructure classifiée.

Avant de continuer, pouvons-nous savoir brièvement quels systèmes cryptographiques sont actuellement désuets ou obsolètes?

Caroline Xavier: Comme je l'ai dit auparavant, nous assurer que l'information reste protégée fait partie de notre mandat. Pour ce faire, nous devons continuer de moderniser les systèmes, parce que ceux-ci vieillissent naturellement, mais aussi parce que tous les cryptages ne sont pas créés de manière uniforme. Nous devons donc nous assurer de rester à la fine pointe et de rester en avance sur nos adversaires. C'est la raison pour laquelle nous devons continuer de moderniser nos cryptages et les systèmes cryptographiques.

Cela dit, nous travaillons avec tous nos partenaires, surtout nos partenaires du ministère de la Défense nationale, pour nous assurer que tous les systèmes sont constamment à jour. Nous avons donc tout un système basé sur des collaborations très étroites et nous en faisons la maintenance tous les jours.

Je ne peux pas vous dire précisément combien de systèmes ont besoin d'être modernisés. Nous avons un plan et nous continuons à améliorer la modernisation de façon régulière.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Vous dites que vous devez rester en avance et ne pas prendre de retard, mais y a-t-il à proprement parler quelque chose qui constituerait un risque pour les communications internes du gouvernement, ou bien nous n'en sommes pas là? Est-ce que ce serait l'idéal, ou bien est-ce que nous ne sommes pas loin d'une situation problématique?

Caroline Xavier: L'avancement de la technologie quantique et le fait que nous nous penchons toujours sur ce qui peut venir dans le futur...

Je suis désolée, je vais continuer en anglais parce que je connais mieux les mots en anglais.

[Traduction]

Comme nous essayons toujours de nous assurer que nous gardons une longueur d'avance sur les changements technologiques à venir, nous accordons une attention particulière à l'informatique post-quantique, qui est une technologie peut-être à notre portée. Je dirais que d'ici 2027 à 2030, nous pourrions voir apparaître un ordinateur suffisamment puissant pour briser les systèmes cryptographiques dont nous disposons.

[Français]

Je ne dis pas que le risque existe en ce moment, mais nous devons continuer à investir pour nous assurer que le risque ne se produise pas. C'est donc une chose que nous faisons avec le Groupe des cinq, et nous ne sommes pas les seuls à le faire. Nous devons tous nous assurer que nous restons en avance en matière de technologie pour nous assurer de ne pas avoir ce risque. Nous savons que nos adversaires aimeraient être capables de mieux comprendre ce dont nous discutons de manière sécurisée, ou bien voler nos données. Nous ne pouvons pas être exposés à ce risque.

[Traduction]

Le président: Merci.

Madame Gallant, vous avez la parole.

Cheryl Gallant: Merci, monsieur le président.

Par votre entremise, je m'adresse à la cheffe du CST: lors de votre dernière comparution devant le Comité, vous aviez promis de nous communiquer le montant destiné à la mise en place d'une plateforme de collaboration en matière de cybersécurité et d'un outil de gestion des incidents entre Services partagés Canada et le CST. Pouvez-vous nous donner ce montant aujourd'hui?

Caroline Xavier: Je ne peux pas vous donner ce montant aujourd'hui, car ce travail avec nos collègues des Services partagés et du Conseil du Trésor est toujours en cours. Comme nous en avons discuté, nous nous engageons à vous fournir une mise à jour à ce sujet. Je suis tout à fait disposée à revenir vous donner cette information dès qu'elle sera disponible.

Cheryl Gallant: Merci.

Avec l'émergence de l'IA agentique, quel montant est consacré à l'amplification de l'environnement de menace?

Caroline Xavier: Si je comprends bien la question, la menace que représente l'IA est clairement mise en évidence dans nos différentes évaluations des menaces, notamment l'évaluation nationale

des cybermenaces publiée à l'automne 2024 et notre rapport sur les menaces pesant sur les processus démocratiques.

Nous sommes convaincus que l'intelligence artificielle amplifie les menaces. Nous savons pertinemment que l'intelligence artificielle facilitera la tâche des cybercriminels et des acteurs étatiques, qui pourront ainsi multiplier leurs efforts. Nous savons que la cybercriminalité, en particulier les rançongiciels, reste une menace persistante de la part des cybercriminels, et nous savons qu'ils l'utilisent pour amplifier cette menace.

Nous en sommes très conscients. En travaillant dans le domaine de la cybergérence et en collaboration avec des partenaires, tant à l'échelle nationale qu'internationale, nous continuons à trouver des solutions pour nous défendre contre ces menaces.

Cheryl Gallant: Quel montant supplémentaire le gouvernement vous accorde-t-il pour lutter contre cette amplification des menaces?

Caroline Xavier: Fondamentalement, nous disposons actuellement d'un budget de près de 1,6 milliard de dollars. Il nous permet de mener à bien ce que nous appelons la cybersécurité et la cybergérence. Il est intégré à mon budget quotidien pour ce que je fais dans le cadre du mandat du Centre canadien pour la cybersécurité, qui consiste à exploiter les renseignements étrangers et à rester au fait des besoins du point de vue des menaces. Cela inclut l'intelligence artificielle et toutes les autres menaces qui nous préoccupent pour la défense du Canada.

Cheryl Gallant: Nous continuons de subir des intrusions. De quoi avez-vous besoin pour garder une longueur d'avance?

Caroline Xavier: Je dois dire que je suis très satisfaite des investissements continus dont bénéficie le CST. Par contre, il faut que les Canadiens reconnaissent que la cybergérence du pays est une activité qui concerne l'ensemble de la société. Nous ne pouvons pas y arriver seuls.

Nous avons un rôle à jouer comme gouvernement. Nous avons un rôle à jouer à titre de Centre de la sécurité des télécommunications et de Centre canadien pour la cybersécurité, mais c'est dans ce contexte que nous travaillons avec l'industrie et les infrastructures essentielles. Nous avons instauré un système de gouvernance pour nous assurer d'échanger des renseignements étrangers avec eux afin qu'ils sachent à quoi s'attendre. Je suis fière de dire que nous avons émis plus de 300 préavis sur les rançongiciels aux membres de l'industrie canadienne afin de leur éviter des incidents. C'est le type de travail que nous allons continuer à faire.

Les investissements sont là. Par contre, je demanderais aux Canadiens, et surtout au secteur privé, de continuer à investir dans leur cybersécurité. Il ne suffit pas que le gouvernement agisse seul.

Cheryl Gallant: Merci.

Je reviens à la question du logement de nos troupes. Deux mille nouveaux logements, cela semble beaucoup, mais répartissez ce nombre entre les différentes bases que vous avez mentionnées. Il y a ensuite les casernes existantes qui seraient condamnées si elles relevaient du secteur municipal ordinaire. D'où viendra l'argent pour remplacer ces logements, sans parler de l'augmentation que vous prévoyez?

Stephen Kelsey: C'est un gouffre profond dont nous devons sortir. Chaque site a dû choisir entre investir dans la préparation ou dans les infrastructures.

La bonne nouvelle, c'est que notre sous-ministre adjointe chargée des infrastructures jouit désormais de nouveaux pouvoirs qui lui sont délégués par la sous-ministre pour agir rapidement. On investit davantage dans l'entretien et la réparation, et la recapitalisation des infrastructures clés, à commencer par celles où se trouvent nos troupes, est en cours.

Cheryl Gallant: Je comprends que cela se fait par rotation. Il y a une liste et ceux qui sont en situation de crise sont en tête, puis les endroits constamment délabrés ne reçoivent jamais ce financement.

Y a-t-il une sorte d'injection afin que les commandants de ces bases ou l'autorité chargée du logement puissent obtenir l'argent nécessaire pour faire immédiatement ce qui doit être fait?

Stephen Kelsey: C'est exactement ce qui s'est produit...

Cheryl Gallant: Nous avons actuellement des entrepreneurs au chômage, c'est donc le moment idéal.

Stephen Kelsey: C'est tout à fait vrai, et ce qui est formidable avec les autorisations, et maintenant l'argent dont nous disposons, c'est que nous pouvons agir non pas de manière linéaire, mais partout, et faire appel à des entrepreneurs locaux pour nous aider.

Nous sommes aujourd'hui dans une situation différente de celle que nous avons connue pendant longtemps. Nous avons les bonnes personnes qui travaillent sur ce dossier et, heureusement, nous avons les fonds et les autorisations nécessaires pour le mener à bien rapidement.

Cheryl Gallant: Quand pensez-vous que ce dossier sera clos?

Stephen Kelsey: Il ne sera jamais clos. Nous ne serons jamais satisfaits, car c'est un projet de longue haleine... Je pense simplement à la situation géographique de nombreux membres ici présents. À Petawawa, par exemple, la transformation est si importante qu'il y aura toujours des investissements récurrents dans l'entretien et la réparation, ainsi que dans la recapitalisation.

Nous avons du travail à faire et nous avons les bons dirigeants pour le faire.

Le président: Merci.

Monsieur Malette, c'est à vous. Nous avons suspendu la séance pendant quelques minutes, et je tiens à passer au vote sur le budget supplémentaire des dépenses. Avez-vous une dernière question à poser avant que je passe au vote?

Chris Malette: Oui, si vous me le permettez, monsieur le président. Ma question s'adresse à Mme Beck.

J'ai eu la chance d'assister au Forum d'Halifax sur la sécurité internationale, comme nous en avons discuté avant la séance d'aujourd'hui. J'ai assisté à une séance qui s'est tenue dimanche matin, je crois, et vous étiez également présente. L'ancien ministre de la Défense, M. Blair, était présent.

L'une des questions adressées aux experts était destinée, je crois, à M. Blair qui vous a renvoyé la balle. La question était la suivante: avons-nous les capacités nécessaires? Maintenant que nous avons obtenu l'engagement financier, avons-nous les capacités nécessaires pour mener à bien tous les plans très ambitieux dont nous entendons parler aujourd'hui?

M. Anderson a déjà abordé certaines de ces questions sur le défi à relever. Vous avez répondu par un « tout à fait » catégorique. Pourriez-vous développer votre réponse, s'il vous plaît?

Stefanie Beck: J'ai été très heureuse d'avoir l'occasion d'avoir cette discussion à Halifax, en partie en raison des personnes présentes dans la salle. Ce sont elles qui vont permettre de concrétiser ces plans, toutes ensemble. Je pense que c'est un point important. Ce n'est pas une initiative prise uniquement par ce ministère. Elle concerne en réalité l'ensemble du gouvernement.

Bien sûr, nous avons nos priorités en matière d'infrastructure, qu'il s'agisse des changements apportés au soutien que nous offrons aux Randers ou de l'intégration de la Garde côtière dans le Nord. C'est prévu pour l'ensemble du Nord, par l'entremise de notre ministère. Nous travaillons en étroite collaboration, par exemple, avec le nouveau Bureau des grands projets, avec nos collègues de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et avec d'autres intervenants afin de nous assurer que nos investissements sont réalisés au moment qui convient à tout le monde, car de nombreux investissements sont en cours dans le Nord.

Nous voulons également nous assurer que nous les réalisons au moment et à l'endroit qui conviennent à nos collectivités. Nous sommes en contact permanent avec l'Inuit Tapiriit Kanatami, les Premières Nations et les différentes communautés, que ce soit en personne, en ligne ou par écrit, afin de nous assurer que leurs besoins sont pris en compte dans les décisions que nous prenons tout au long de l'année. Il s'agit d'un processus continu.

Le président: Merci à tous de votre participation et de votre présence. Je vous invite à rester afin de ne pas perturber notre emploi du temps.

Il y a quatre votes sur le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour 2025-2026. À moins que quelqu'un ne s'y oppose, j'aimerais obtenir le consentement unanime pour que le Comité regroupe ces votes en vue de prendre une décision.

Y a-t-il consentement unanime pour procéder?

Des députés: D'accord.

Le président: Mesdames et messieurs...

James Bezan: Vous les avez regroupés, mais nous devons maintenant les voter.

Le président: Les crédits renvoyés au Comité dans le budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 sont-ils tous adoptés?

Sherry Romanado: Je demande un vote par appel nominal.

La greffière: Le décompte est de quatre voix pour et quatre voix contre. Comme il y a égalité, le président a le vote prépondérant.

Le président: Je vote pour.

CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Crédit 1b — Dépenses de programme 29 955 913 \$

(Le crédit 1b est adopté par 5 voix contre 4.)

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Crédit 1b — Dépenses de fonctionnement 258 640 183 \$

Crédit 5b — Dépenses en capital 770 520 439 \$

Crédit 10b — Subventions et contributions 75 063 048 \$

(Les crédits 1b, 5b et 10b sont adoptés par 5 voix contre 4.)

James Bezan: J'invoque le Règlement.

Le président: Attendez. Je ferai rapport des votes à la Chambre, même si je suppose que c'est automatique.

Vous avez un rappel au Règlement, monsieur.

James Bezan: Monsieur le président, à la fin de la dernière séance, vous aviez levé la séance sans demander le consentement du Comité.

Comme vous le savez, votre travail consiste à veiller à ce que tous les membres puissent s'exprimer. Vous devez protéger notre droit de parole au sein du Comité. Vous n'avez pas demandé le consentement pour lever la séance. J'aimerais que vous preniez le temps de lire la nouvelle quatrième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*. Le chapitre 20 traite du fonctionnement des comités.

Je vous demande également de préciser que, si nous avons besoin de ressources pour prolonger nos séances, n'importe quel membre du Comité peut en faire la demande. Combien de temps devons-nous prévoir pour faire cette demande afin de nous assurer que des ressources supplémentaires seront disponibles pour prolonger les séances?

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: J'ai aussi un élément à soulever, monsieur le président.

Le président: Monsieur Savard-Tremblay, vous avez la parole.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je rappelle que j'avais proposé une motion, qui ne faisait pas l'unanimité, sans doute, et qu'on assistait à une tentative, de la part des gens de l'autre côté, de retarder les choses pour atteindre...

[Traduction]

Sherry Romanado: Il s'agit d'un débat et non d'un rappel au Règlement.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je vais y arriver, si vous me laissez parler.

À ce moment-là, monsieur le président, vous avez mentionné que nous n'avions pas les ressources nécessaires pour continuer, et vous avez rapidement ajourné la réunion. Or nous avons la preuve par écrit que nous avions suffisamment de ressources pour continuer pendant 15 minutes. Alors, les informations que vous avez communiquées au Comité étaient fausses.

[Traduction]

Le président: Si vous me le permettez, je vais réagir à cela.

Tout d'abord, il est important de rappeler que tant le Règlement que *La procédure et les usages de la Chambre des communes* doivent être interprétés dans leur application aux situations réelles des comités. Les membres peuvent avoir des opinions divergentes sur la façon dont une règle particulière devrait être appliquée, et c'est tout à fait normal. Ce qui importe, c'est que nous nous appuyions sur l'ensemble des règles, des pratiques et des interprétations du Président pour guider notre travail.

Dans le cas présent, le temps prévu pour la séance était écoulé. Lorsque le Comité arrive à la fin du temps imparti ou doit libérer la salle, le président a l'obligation de lever la séance, ce qui ne met pas fin à la motion débattue ni au débat au sens de l'article 116(2) du Règlement. Le Comité reste saisi de la motion et le débat peut se poursuivre.

Cependant, la pratique veut que... et, monsieur Savard-Tremblay, vous aviez vous-même demandé que cette séance soit levée à l'heure et ne soit pas prolongée. Il appartient au président de déci-

der d'accorder ce temps supplémentaire, mais aucune interprétation n'est automatiquement déterminante et les décisions peuvent être contestées ou examinées. Le rôle du président est d'appliquer les règles de manière équitable et cohérente en se fondant sur l'ensemble des pouvoirs dont nous disposons, et je reste déterminé à veiller à ce que les droits de tous les membres, tant celui de prendre la parole que celui de voir leurs motions examinées, soient respectés.

J'ai donc levé la séance, comme j'en avais le privilège et comme il était de ma responsabilité en ma qualité de président de respecter l'horaire. Nous avons déjà pris 17 minutes de retard. Je sais que vous-même vous êtes plaint du dépassement de l'horaire.

Monsieur Bezan, la parole est à vous.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Étant donné que vous m'interpelez, vous allez me laisser la parole après...

[Traduction]

Le président: Je suis désolé, monsieur Bezan. Allez-y.

James Bezan: Tout d'abord, vous n'avez pas répondu à la question de savoir qui peut demander des ressources supplémentaires pour que nous puissions prolonger la séance.

Je le répète, vous n'avez pas le droit de suspendre la séance sans le consentement du Comité. Vous avez suspendu la séance parce que vous vouliez mettre fin au débat, ce qui constitue une violation directe du droit de parole à la Chambre et dans ces comités.

Le président: Je vais réagir à cela. C'est votre interprétation. Ce n'est pas le cas.

J'avais cette discrétion. Les règles me permettent de lever la séance. Le temps était écoulé et j'ai choisi de le faire.

Monsieur Savard-Tremblay.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Étant donné que vous m'interpelez là-dessus, j'ajouterais que oui, j'ai déjà demandé à ce que nous finissions plus tôt, parce que, dans mon cas, je ne pourrai pas me présenter, mais je ne suis pas le seul. Il est normal que tout le monde soit consulté pour savoir si nous pouvons continuer ou non. Je comprends vos raisons de vouloir finir à temps, mais pourquoi avoir communiqué des informations erronées sur la disponibilité des ressources?

[Traduction]

Le président: Il n'y a pas eu de fausses informations. J'ai choisi de ne pas prolonger. Nous n'avons pas pris de temps supplémentaire parce que nous voulions respecter votre souhait de terminer à l'heure...

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Monsieur le président, vous avez dit « nous n'avons plus les ressources ». C'est ce que vous avez dit, c'est enregistré à la caméra. Or nous avons la preuve du contraire.

[Traduction]

Le président: Nous n'avions plus les ressources parce que je ne les avais pas demandées, donc c'est vrai, il n'y avait plus de ressources et le temps était écoulé.

James Bezan: Un instant, je vous prie, je n'ai pas fini mon rappel au Règlement.

Je crois comprendre que les ressources sont disponibles pendant deux heures et 15 minutes par séance au cas où nous prendrions du retard. Nous avons commencé avec 15 minutes de retard, ce qui signifie que nous avons encore 15 minutes lorsque vous avez levé la séance à moins le quart, lors de la dernière réunion. Il nous restait au moins 15 minutes.

Je suis d'accord avec M. Savard-Tremblay pour dire que vous avez levé la séance avant que les ressources ne soient épuisées et que vous l'avez fait pour mettre fin au débat. Ces deux éléments ne sont pas de bon augure pour votre exercice de la présidence. Si vous voulez maintenir l'ordre et une bonne collaboration, je vous demande d'être équitable dans votre administration comme président du Comité.

Le président: Merci pour vos commentaires.

Madame Viviane Lapointe, allez-y.

Viviane Lapointe: En ce qui concerne mon rappel au Règlement, il y a une différence entre mettre fin au débat et lever une séance.

James Bezan: *[Inaudible]*

Viviane Lapointe: Monsieur Bezan, j'ai la parole.

La levée d'une séance est une procédure courante. Il s'agit d'une question de procédure qui ne nécessite pas le vote d'une motion,

contrairement à la fin du débat. Le président n'a pas clos le débat, il a levé la séance. Il faut faire la distinction ici. Nous avons déjà dépassé de 17 minutes la durée prévue de la séance...

James Bezan: Nous avons commencé...

Le président: Excusez-moi, monsieur Bezan.

Viviane Lapointe: Nous avons continué jusqu'à 17 minutes après l'heure prévue pour la séance. Par conséquent, le président avait le pouvoir de déterminer que les ressources supplémentaires avaient été utilisées et, à ce moment-là, de lever la séance.

Tout a été fait dans le respect des protocoles procéduraux d'un comité. Je tenais simplement à apporter cette précision. Il y a une différence entre clore le débat et lever la séance. Ce que le président a fait, c'est lever la séance. Il n'a pas clos le débat.

Le président: Mesdames et messieurs, le temps est écoulé. J'en suis conscient. Avec votre accord, je vais lever la séance.

Nous essayons d'inviter le juge Fish à notre prochaine réunion. Cela retardera l'examen article par article, mais nous allons procéder ainsi.

Je tiens à remercier encore une fois les témoins pour leur service au Canada et pour tout le travail qu'ils accomplissent. Nous leur sommes reconnaissants d'être venus.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>